L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 15 DECEMBRE.

FEUILLETON.

LES HOMMES LIBRES.

ROMAN PASTORAL DU TEMPS DE LA TERREUR.

PAR C. D'HERICAULT.

TROISIEME PARTIE.

LA CATASTROPHE.

XIV.

Les caves de fief Saint-Michel.

Saturnin vint rejoindre le bataillon des sans-culottes. Il traversa divers groupes campés dans la masure comme en pays conquis.

Il descendit dans la grande cave, occupée par une vingtaine de soldats de l'armée révolutionnaire et s'approcha de la porte du caveau, contre laquelle Loy Fressure était adossé.

— C'est toi, citoyen Rochonne ? dit Caius. Je suis content de te voir. Tu viens de surveiller le pays ! les aristocrates ne se vautrent pas, ah ! pour venir délivrer leurs chefs ici renfermés ?

— Non, citoyen.

— Je ne crains rien, d'ailleurs. Nous avons ici deux cents patriotes assez solides pour faire trembler toute la noblesse normande. Mais où diable a pu passer Numa ? Enfin, dans une heure nous partirons. Par la sainte Montagne, ces coquins-là sont trop heureux ici, ils commencent peut-être un peu d'espoir. Ils ne commenceront à bien souffrir que dans la geôle du Hâvre. A quoi penses-tu, citoyen Rochonne ?

— Je pense que tu as dû déjà faire commander les flambeaux qui doivent éclairer cette nuit ta rentrée triomphale.

— Les cris de la vertu délivrée et de la patrie sauvée me serviront d'escorte suffisante. Mais, au fait, tu viens d'avoir une idée vraiment républicaine. Il est vrai que les triomphes des sans-culottes ne sauraient être trop bruyants ; et puissent-ils arriver jusqu'aux oreilles de Pitt et Cobourg ! Je ne te défends pas d'organiser cette entrée triomphale dont tu parles. C'est uniquement pour la confusion des contre-révolutionnaires. Je sais que tu es un pur.

— Et ils sont tranquilles là-dedans ?

— Comme des guillotinés.

— Et les as-tu enchaînés ?

— Non. J'ai eu tort sans doute, car je viens de recevoir une missive du matelot qui nous a livré le secret du débarquement de ce vieux prêtre séditieux. Il me recommande de veiller attentivement, et il m'annonce qu'il va veiller de son côté. Que veut-il dire ? Je le soupçonne de vouloir faire l'homme important. Viens que nous visitions encore une fois ce caveau. Tu verras par tes propres yeux s'il y a quelque chance de salut pour eux.

Quelques-uns des soldats allumèrent des torches, et le pistolet au poing, précédèrent leur chef dans le caveau, où gisaient les prisonniers. Il était absolument sombre, très enfoncé sous terre, et spacieux.

Louis d'Enneval était debout, appuyé contre la muraille près de la porte ; Jacques Fanounel était étendu et dormait ; Anthyme et Marie Josephe, assis sur une botte de paille l'un à côté de l'autre, causaient à voix basse.

— Il me paraît bien difficile, dit à haute voix Saturnin, qu'il y ait quelque vérité dans ces paroles mystérieuses qui t'annoncent la délivrance de ces prisonniers.

— N'est-ce pas, hein ?

Les prisonniers avaient tressailli.

—Oui, continua Saturnin, et je crois que nous pouvons les engager à aider de tous leurs vœux et de tous leurs efforts ceux qui se préparent à les enlever aux mains des patriotes.

—Allons, tu es cruel, dit Caius en souriant. Mais écoute moi comme ce sol battu et cette muraille ont un bon son sourd. Il en est partout de même. J'ai pris mes précautions, ah ! et pense qu'il y a là au-dessus, en guise de plafond, au moins vingt pieds de terre. Eh, qu'en dis-tu ? Je dénoncerai cet imbécile de matelot comme coupable d'avoir voulu berner les sans-culottes. Nous le décréterons d'accusations pour avoir travaillé à empêcher les patriotes de jouir en paix de leur triomphe.

—Digne Fressure, dit Louis d'Enneval d'une voix railleuse, laisse-moi implorer une grâce de ta bienfaisance, au nom de l'aimable Mme Fressure, qui n'a jamais rien refusé à personne.

— Scélérat !

—Tu as tort de te fâcher contre moi, qui ne lui ai jamais rien demandé sinon l'heure, un jour que j'avais oublié mes montres. Elle voulut bien me répondre. Montre-toi aussi généreux qu'elle. Je ne te demande même pas de regarder à ta montre, regarde à la mienne, qui est dans la poche droite de ta veste.

—Que t'importe l'heure, répliqua Saturnin d'une voix rude, voici la brune qui vient, dans une heure on vous emmènera dans les prisons du Havre. Vous avez encore cette heure-là pour travailler à votre fuite. Je vous engage à en profiter, conclut-il en riant.

Bravo, Saturnin ! tu manies agréablement la raillerie, dit Caius en refermant soigneusement la porte du caveau.

Vous avez entendu, Bosqueney, les allusions répétées que ce petit homme a faites à notre délivrance, dit Louis à voix basse, quand tout bruit se fut éloigné. Allons, Jacques, lève toi. Voyons, on peut espérer ! Vicomtesse, je vous jure que s'il ne s'agissait que de mon salut, je me garderais d'interrompre vos jolies confidences, mais il s'agit du vôtre.

— Mes jolies confidences ! dit Marie avec une douce gravité. Nous avons plus pensé au bonheur de mourir ensemble et aux félicités de l'autre monde qu'aux joies de celui ci....

—Oui, je sais qu'Anthyme est resté un véritable Amadis : Dieu, sa dame et son roi ! Moi j'ai un peu remplacé Dieu par M. de Voltaire et ma dame par beaucoup de comédiennes. Mais j'avoue que tout ce qu'on voit pousse à quelques réflexions. Le triomphe de la canaille en ce monde est bien fait pour persuader de la nécessité de l'autre, et je n'ai jamais vu un sans culotte sans demander à Dieu pardon de mes péchés.

— Oui, n'est-ce pas ? dit Bosqueney d'une voix souriante ; c'est humiliant de penser que ces coquins sont de la même religion que toi, de la religion de M. Rousseau, qui était jadis une religion si aristocratique et si spirituelle ! Mais, voyons, tu me disais : Que penses-vous ?

—Oui.

—Je pense que ton esprit a été prompt comme toujours, baron, et que tu as pris pour un encouragement ce qui n'était qu'une ironie.

— Et toi, Jacques ?

—Je suis de l'avis de M. le vicomte. Je sais bien qu'il a dû exister jadis un passage souterrain entre le fief Saint-Michel et la mer, car le hameau était autrefois le centre d'une contrebande fort active. Mais je l'ai toujours cherché en vain. J'ai bien souvent sondé les murailles et plus sérieusement que le citoyen Fressure ne vient de le faire. Je n'ai rien trouvé. Le grand Mathurin, le traître coquin qui a vendu nous voyer ce matin, monsieur le baron, et bien d'autres qui ont fait, il y a quelques années, la contrebande avec le père Feuilloley, sont persuadés que ces ruines communiquent avec l'une des cavernes de la côte. Mais, si cela est vrai, il n'y a plus qu'un homme qui ait, peut-être, le secret de cette communication.

—Eh bien, cet homme ?

—Cet homme ! Si tout ce que nous avons entendu n'est, tandis que les jacobins causaient entre eux, est vrai, ce misérable là, après son crime de ce matin, est plus capable de nous égorger que de nous sauver. Je parle de Pierre Le Mâle.

—Je ne puis m'empêcher de penser, dit Anthyme, que Gaderville fera un effort pour nous délivrer pendant qu'on nous transportera au Havre.

Louis éclata de rire.

—Guderville ! C'est encore un de ceux qui me font penser à mes péchés et à l'autre monde ; définitivement c'est la seule chose que nous ayons à faire. Guderville, si vous saviez, Bosqueney, comme il m'a reçu, ce matin, quand je suis venu lui demander du secours pour sauver Saint-Landry ! C'est un jacobin blanc, vous dis je, et je veux bien être pendu si je sais pourquoi il n'est pas un jacobin rouge.

—Songeons donc à l'autre monde, puisque tu nous y convies, baron.

—Oui, et comme j'y serais trop malheureux de m'y trouver dans le voisinage de ces coquins, et je vous supplie, vicomtesse, de prier Dieu pour qu'il ne me mette pas trop loin de ce petit palais du paradis où vous vivrez heureuse à côté d'Anthyme.

—Voilà bientôt passée l'heure que ce petit bourgeois avait désigné pour notre délivrance, dit Marie Josèphe, après quelque temps de silence. On entend nos voisins qui s'agitent. Ils se préparent à nous emmener. Adieu notre dernière espérance, eh ! mon cher Anthyme.

—Vous avez raison, madame, dit Louis. Allons, Bosqueney, mon bon, mon brave camarade, embrassons-nous encore une fois. Jacques, mon compagnon, que je te donne l'accolade. Vicomtesse, voulez-vous me permettre de chercher votre main dans ces ténèbres pour y déposer un dernier baiser.

—Pourquoi n'accorderais-tu pas la même faveur à Jacques, dit Anthyme à Marie. Que ne sommes-nous au temps des Amadis et des Galaor dont tu parlais, Louis ! Que manquerait-il à Jacques, brave, pieux et fidèle pour être parfait chevalier ?

—L'amour, pensa le pauvre garçon, en baisant la douce main de Marie-Josèphe et en pensant à Noelle.

Un long silence régna dans le cachot.

XIV.

Le dernier combat.

Ecoutez, dit tout à coup Anthyme, ce grand bruit qui s'élève. Ce sont nos amis qui attaquent la masure.

—Ne me dites pas cela, Bosqueney, dit Louis d'Enneval. J'étais déjà plus d'aux trois quarts converti, et si Guderville revient à la verte, du diable si je ne suis pas tenté de retourner au crime.

— Chut !

— Numa ! Numa ! crièrent de nombreuses voix dans la cave. Le voici ! il est enfin trouvé !

— Comment donc ! Quoi ! demanda Caius d'une voix menaçante.

— Le voici qui vient ; on l'amène. Il était lié, bâillonné ; les aristocrates lui ont crevé les yeux. Il est fou ! il n'a pas encore pu parler. A mort les aristocrates ; qu'on leur crève les yeux ! Qu'on nous livre les prisonniers ! Qu'on livre la prisonnière à l'armée révolutionnaire.

— Hésiterais-tu, Caius Loy ! crièrent quelques voix furieuses.

— Moi, jamais. Les prisonniers et la prisonnière sont à la disposition des purs sans-culottes ! La rage de la vengeance a saisi mon âme républicaine. Je suis prêt à vous livrer ces horribles et monstrueuses créatures.

Hâte-toi donc, Caius, dit Carpe Hauvin, nous avons soif de venger sur cette tigresse tous les appétits de notre vengeance.

— Vous allez l'avoir. Qu'elle soit votre jouet ! Je ne vous demande que quelques minutes, afin que je puisse aller interroger le grand citoyen, le héros, le martyr, le Marat du district de Montivilliers. Car c'est à lui, à sa vengeance, à ses mânes qu'appartiennent ces tigres, ces cannibales, ces êtres dégouttant du plus pur et du plus vertueux sang de la France.

— Bravo, c'est bien cela. Allons interroger le héros Numa, et revenons assouvir notre haine.

Marie-Josèphe mit dans les mains d'Anthyme un long couteau qu'elle avait pris le matin dans la cabane du père Allagard.

— Sois tranquille, dit Bosqueney d'une voix rude, nous saurons nous faire tuer et te faire tuer.

(A continuer).

Dr. Chr. DELERY

A TRANSPORTE SON DOMICILE

179......RUE DES REMPARTS......179

15 nov Entre Ste-Anne et Dumaine.

Docteur A. Landry,

De la Faculté de Médecine de Paris.

No 60, rue de Maine, encoignure Royale. TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.

Consultations de 1 à 3 heures.

13nov—6m

Départ positif, avec ou sans fret, SAMEDI, 14 du courant, à 5 heures du soir, pour Shreveport directement. Grand Ecore, St Maurice, Cotil, Alexandria, de bas-côtés de Norman, Barbin et tous les débarcadères sur la route. Le bateau à vapeur IRON CITY, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine John M. Gilham, Wm T. Gilham, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. M. BURLS, rue Nile Levée, No 16. DOUGLAS & DONOHUE, rue Tchoupitoulas No 3.

N. B.—Le Iron City va jusqu'à Shreveport, avec le fret qu'il peut transporter, sans remorquer une barge pour l'allège. 13dé

DEPART—Tous les MARDIS à 5 heures du soir, et tous les SAMEDIS à 10 heures du matin. Pour Baton-Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires. Le vapeur VICTORY, capitaine S. Hymes, commis George M. D. Madère, partira régulièrement ainsi qu'il est dit ci-dessus. En retour, il quittera Baton-Rouge, le DIMANCHE et le MERCREDI à midi; Donaldsonville le LUNDI et le JEUDI à 6 heures du matin. Il descend la côte durant le jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 7dé—1mo

PAQUEBOTS DU BAYOU SARA, DE LA COTE Et de LAFOURCHE.

IBERVILLE..........Capitaine E. F. Green. Le Vendredi..........à 10 heures du matin. Le Lundi..........à 5 heures du soir. LAFOURCHE..........Capitaine W. Greathouse. Le Mercredi..........à 5 heures du soir. Le Dimanche..........à heures du matin.

Pour Lafourche, Donaldsonville et tous les débarcadères de la Côte : NEW ERA..........Capitaine Dugas. Le Mardi..........à midi. Le Jeudi..........à midi. Le Samedi..........à 5 heures du soir.

Les comptes pour le haut du fleuve, devront être payés par les expéditeurs après le 1er décembre. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au bureau, No 116 de la rue de la Commune, à A. C. GODDIN. 21 nov—1m

Paquebot indépendant du Bayou Lafourche POUR BAYOU LAFOURCHE, DONALDSONVILLE, et tous les débarcadères intermédiaires. Le splendide steamboat ..... J. M. SHARP, ayant été complètement réparé et offrant de magnifiques accommodations, pour le fret et les passagers, partira régulièrement les LUNDIS à 6 heures de l'après-midi. Il sera de retour les MERCREDIS et repartira les VENDREDIS, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. M. BLANCHARD, Capitaine, B. De Pass et O. Landry Commis. 1er déc

Paquebot indépendant de la Nile Orléans, de la Côte et de Lafourche. L'excellent bateau à vapeur, HETTY GILMORE, d'un faible tirant d'eau, capitaine W. H. King, commis J. A. Purcell, part pour Donaldsonville tous les LUNDIS, à 5 heures de l'après midi et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. Le Hetty Gilmore est indépendant et n'appartient à aucune société quelconque. 19 nov—1m

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest et la Compagnie de transport et de la malle des Attakapas.

Fret pour les débarcadères du Bayou Teche.

TOUTES les fois qu'il y aura des lignes d'opposition entre la Nouvelle-Orléans et les points du Bayou Tèche, il sera fait une réduction de 30 pour cent sur le tarif du fret (through freight) de cette ligne, tel qu'il a été réduit, amendé et adopté le 1er juillet 1867. Le taux régulier ne sera jamais excédé. A. B. SEGER, Président de la Compagnie du chemin de fer. T. TUFFER, Président de la Compagnie de transport des Attakapas. 10 juillet

Paquebots de Vicksburg.

Paquebots de la Malle des Etats-Unis, Caire, Memphis, Vicksburg, Natchez et Nile-Orléans.

Départ, tous les deux MARDIS, à 5 heures P. M. Pour Caire, Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

Le magnifique paquebot neuf ROBERT E. LEE, Capitaine Wm. B. Richardson partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Jours de départ, tous les deux MARDIS, à 5 h P. M. Caire, Memphis, Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans.

Paquebot régulier de la malle des Etats Unis GEN. JOHN A. QUITMAN, Capitaine J. M. White, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Caire, Memphis, Greenville, Grand Lake, Princeton, Ashton, Skipwith, Providence, Goodrich's Landing, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water-proof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

P. S.—Ces bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg, avec des paquebots qui font le service des rivières Yazoo, Tallahatchi, Deer Creek, Sunflower, et prendront du fret, avec le privilège de remboursement. Pour fret ou passage sur ces bateaux, s'adresser à bord, ou à

P. S.—Des chars extra seront ajoutés aux trains partant de Memphis et de Caire, pour la commodité des voyageurs arrivant par les dits bateaux. GEO. D. HITE, rue Tchoupitoulas, No 17, A. BRITTON & CO, rue Front, No 7. 16fév—1an

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

A partir du et après le 17 sept. les convois de ce chemin de fer partiront comme suit : DE LA VILLE, DU LAC. [horaire illisible] char à cheval.

Passage, pour aller et venir, le même jour, 25 cts. Les personnes qui s'arrêtent à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ des convois. Passage, 15 cents pour aller et autant pour revenir. GEORGE PANDELY, Surintendant-général. 4 avril

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nile-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nile-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M. et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, en prévenant la Compagnie de Transfert de la Nile-Orléans, au coin des rues Camp et Commune, peuvent faire recevoir ou délivrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Tèche, et à livrer à la Nlle Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les Dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux de transport pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'expédition, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison. G. W. R. BAYLEY, Surintendant. 14sept

Grande Route de la Malle du Sud PAR LA VOIE DE L'ancien, Grande Jonction, Chattanooga, les Sources de la Virginie, Lynchburg et Washington.

La ligne la plus courte et la plus directe de la Nouvelle-Orléans à Washington, Baltimore, Philadelphie, New York et Boston.

La seule route sur laquelle il n'y ait que des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans à New York, et aucuns frais de ferry ou d'omnibus.

Prix—De la Nouvelle-Orléans :

Memphis	$21 50	Columbia	$42 65
Decatur	25 75	Raleigh	52 60
Nashville	33 85	Knoxville	35 75
Louisville	37 75	Bristol	42 25
Cincinnati	44 25	Virginia Springs	43 75
Columbus, Ohio	46 25	Lynchburg	50 25
Cleveland, Ohio	50 75	Petersburg	54 75
Buffalo	56 25	Norfolk	52 50
Chutes Niagara	56 25	Richmond	53 25
Atlanta	32 50	Washington	54 85
Augusta	37 60	Baltimore	56 15
Charleston	42 50	Philadelphie	59 25
Savannah	41 00	New York	63 00
Wilmington	50 25	Boston	68 50

Deux convois exprès partent de la Nouvelle-Orléans tous les jours, à 7 heures du matin et à 7 heures du soir, et se relient à Decatur pour Nashville, Louisville, Cincinnati, etc.; à Chattanooga, avec des convois pour Atlanta, Augusta, Charleston, Savannah et tous les points de la Géorgie et des Carolines.

C'est sur cette route qu'est transportée la grande malle.

Il y a des chars de nuit dans tous les convois.

Le bagage est marqué pour tout le voyage et il n'y a ni délai ni détention sur cette ligne.

Pour les billets, s'adresser au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hotel; aux hôtels St-James et St-Charles et au dépôt du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord. D. H. FEGER, Agent général au Sud. 6 oct—3m

Champagne ! Sparkling Moselle !

CHAMPAGNE carte blanche de Bouché Fils & Co., Mareuil. Sparkling Moselle de Burgeff & Co., Hochheim, deux marques célèbres en France et aux Etats-Unis. A vendre par FAUL ADOUE & CO., Seuls agents, 20 rue Toulouse. 3juin—6m

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement. 13 nov 1an

THOS. B. BODLEY, & Co.

MARCHANDS DE Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de MACHINES DE MOULIN A SCIE, MOULINS A FARINE, MOULINS A FARINE DE MAIS, MACHINES A CARDER LA LAINE, SCIES CIRCULAIRES, MACHINES A FLECHES, A BANDES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &, constamment en magasin.

Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins à maïs et à farine, patentées de Coleman.

THOS. B. BODLEY & Co, Rue Perdido, No 9. 18fév—1an

LONDON & LANCASHIRE FIRE INSURANCE COMPANY.

(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)

CAPITAL..........$5,000,000.

Emission de polices payables en or et en livres sterling. R. G. MUSGROVE, agent général. 62......Carondelet......62. 13nov

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, à la Nile-Orléans.

RUE DU CAMP, No 78.

1866

CINQUIEME ETAT ANNUEL :

Primes pour l'année 1866		$612,114 77
Pertes, &c, payées dans l'année 1866		441,688 93
Actif le 31 décembre 1866		950,673 55

Cette Compagnie assure, comme par le passé, contre les risques d'incendie, de rivières et de mer, aux taux courants des primes.

ALFRED MOULTON, Président. Wm M. PERKINS, Vice-Président. A. W. HUNTER, secrétaire.

—Directeurs—

A. MOULTON, E. K. CONVERSE, A. H. MAY, B. F. ETHELL, JOHN T. MOORE, ROBERT HARE, JOHN C. EOGERS, JOS. E. ISENHOUR, Wm M. PERKINS, JOS. HOY, J. M. ALLEN, J. H. LUDWIGSEN.

Wm. B. MORRIS & Co,

AGENCE D'ASSURANCE.

57..........Carondelet..........57

AETNA, DE HARTFORD.

Actif..........$4,650,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif..........$1,450,000.

Représentant un capital d'assurance de SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivières et de mer écrits. 10 sept—6m

INSTITUTIONS

Académie de St-Stanislas

Baie St-Louis.

Les nouveaux élèves des classes dans cette institution se rendront à leur poste. Un Frère sera en ville .... y sont ....

Pour plus ample information, s'adresser au frère ODON, directeur de l'institution. 3 déc—au 7 janv

Institut St. Charles.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR LES DEMOISELLES,

104 & 106—RUE BOURBON—104 & 106.

Les branches nécessaires à l'éducation la plus complète en anglais et en français. La religion et la morale, sous la direction de M. Chalon, curé de la Cathédrale, y sont surtout l'objet de soins tout particuliers.

Pour plus amples informations, voir le prospectus qu'on peut se procurer à l'Institut. 1er nov—3m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 273, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21août—1an

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres en succès dans le plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les matières et les directions peuvent suivre le Cours commercial, en l'absence de livres, la calligraphie, les mathématiques, anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de cette collège est un passe-port sur toutes les villes de commerce. Catalogues envoyés à qui les demande. 1 nov RUFUS DOLBEAR, Président.

COLLEGE DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent : le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs exercés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent a ssi des soins particuliers.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, le calcul de commerce et l'étude de l'Anglais et du Français. —Prix : $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Bourbon et Bourgogne. 26 oct—MVD

ABSINTHE SUISSE d'Edouard Pernod, Neuchâtel.

L'IMPORTATION de cet article en colis de moins de trente gallons étant maintenant prohibée, le soussigné a conclu des arrangements qui lui permettent de recevoir directement un ample approvisionnement de ce célèbre article en futaille. Il fournira par le commerce, par caisse ou lots à la convenance des acheteurs.

G. W. DUNBAR & SON Rue St-Louis, Nos 12 et 14.

N. B.—La maison se tient responsable de la pureté de cette absinthe qui porte sa marque de commerce et de celle de la maison Edouard Pernod.

O. B. GRAHAM & Co.,

139......RUE GRAVIER......139

ENTRE LES RUES CAMP ET ST-CHARLES IMPORTATEURS DE Marchandises sèches, étrangères et du pays.

AGENTS DU "YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivera par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à taies d'oreiller, toile à draps, toile à calecons, mouchoirs de toile et devants de chemises en toile, toile écrue et Blay, ginga fil, toile Planter's, toile blanche et toile écrue à moustiquaires, mouchoirs batiste, linons Long, linons blancs, linons imprimés, damas en pièces, drap damas, nappes et serviettes, diaprés, Huckabuck, écru et dito blanc, coutils, Ducks, Hollande, Burlaps, bobinets, mousselines suisses, tape checks, gingas Union et coton, ginghams, gingas, tarlans, indiennes, indiennes rouges, mouchoirs Madras, coton en bobines de 81 de chaavre etc. 19 jan—1an

PERUVIAN BARK BITTERS.

(Bitters de Quinquina du Pérou.)

CELEBRE TONIQUE ET ALTERANT

Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frisson.

PREPARE à la Nouvelle Orléans d'après la recette d'un médecin pratiquant du Sud, d'une science reconnue, composé de la meilleure ECORCE QUINQUINA ROUGE DU PEROU choisie spécialement par l'auteur.

LES PROPRIETAIRES offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre en frisson, un excellent altérant et tonique, convenant particulièrement au CLIMAT DU SUD, UN DEPURATI DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULANT AGREABLE.

Cet AMER guérit de la DISPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHEE CHRONIQUE, de la FIEVRE INTERMITTENTE, de la FIEVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PERIODIQUES.

Dr. M. FEEL & Co., seuls propriétaires et fabricants NILE-ORLEANS (Le.), 124, rue de Chartres. Gée. L. ROUND & Bro., rue de la Commune, No 59. [Agents pour la vente en gros] A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MAGASINS.

ST. LEON DESTEZ,

COURTIER,

65......RUE TOULOUSE......65

Entre Royale et Bourbon.

Vente et achat de propriétés. Donnera également tous ses soins à la location des maisons et magasins.

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables par voie d'une consignation. A vendre également, au fort ici de pin jaune pour planchers et plafonds. ALEX. McCONNELL, 104 Carondelet No 104.

BOIS DE CONSTRUCTION. GEORGE MERZ, Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin. DU Bois préparé et brut, des châssis, des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'en reçu : Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par V. DEMORUELLE, Coin Toulouse et Bassin.

Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires. 15 février—1an

ENTREPOT DE TAPIS,

3......RUE CARONDELET, PRES CANAL.

ELKIN & Co.,

APPELLENT l'attention des acheteurs sur les NOUVEAUX GENRES de leurs marchandises reçues directement d'Europe et du Nord—TAPIS WILTON, VELOURS, BRUXELLES, INGRAIN et 3 PLIS. TOILES CIREES de toutes largeurs, STORES, CORNICHES, ETOFFES A RIDEAUX, &c., A vendre AUX PLUS BAS PRIX.

Nous nous sommes assuré les services de M. H. R. BONNEVAL, autrefois de la maison J. D. Demeron & Co. qui sera heureux de rencontrer chez nous ses anciens amis et clients. 22 sept—3m.

GIVEN, BROWN & CO,

R. F. GIVEN, D. A. GIVEN, W. G. BROWN, R. K. DUNKERSON.

Successeurs de GIVEN, WATTS & CO., FACTEURS DE COTON ET COMMISSIONNAIRES, Rue de la Commune, No 186, Nlle-Orléans. 23juillet—6 m

LIQUIDATION. LIQUIDATION.

JOUETS. JOUETS. JOUETS. ET ARTICLES DE FANTAISIE.

PROSPER REBER,

23......Rue de Chartres......23

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'il vendra tout son stock à très bas prix; se composant de Garnitures de toilettes, garnitures de cheminées, garnitures de lavabos, vases, statuettes, caves à liqueurs, pendules françaises, peignes en écaille et ivoire, bronzes, poupées françaises, pipes en écume de mer, boîtes à ouvrage, pupitres, tableaux, boîtes à musique, orgues, violons, guitares, accordéons paniers, voitures pour enfants, feux d'artifices, galons or et argent pour régalias, &c &c.

Poupées de toutes qualités, et un grand assortiment de jouets, en gros et en détail.

Les marchands de la campagne et ceux de la ville sont invités à venir examiner mon stock avant d'acheter ailleurs. PROSPER REBER. 2 nov—3m 23 Rue de Chartres entre Canal et Douane.

ENTREPOT DE TABACS DU SUD

S. FUNK

MARCHAND EN GROS de Tabac en feuilles, à chiquer et à fumer et de Cigares.

47......Rue Gravier......47

au coin de la rue Nouvelle-Levée et 147 rue Walter, New York. 27 avril 67—1 an

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1866		$366,215 35
Primes d'incendie	$231,426 04	
Primes de mer	96,218 61	
Primes de rivières	38,570 70	$366,215 35
Moins les risques non expirés	47,946 00	
Primes remboursées	2,942 08	30,888 08
Montant net des primes		$335,427 29
Pertes payées :		
Pertes par l'incendie	$102,194 96	
Pertes sur les mers	104,111 22	
Pertes sur les rivières	18,047 28	
	$224,352 46	
Réassurance	16,482 11	
Remboursements de vingt et de vingt-cinq pour cent	20,019 74	
Plus, les frais, les taxes de revenu intérieur, les profits et pertes, l'intérêt sur le scrip, l'intérêt en moins, etc	31,361 21	292,116 64
Bénéfice net		$38,310 65
Montant net des primes le 30 nov. 1866		$335,427 29
Moins, le montant sur lequel il a été remboursé vingt et vingt-cinq pour cent		170,666 30
Montant participant au bénéfice		$146,761 05

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets	$35,166 37
Primes en voie de perception	110,367 05
Placé en bons de banques	71,301 00
Prêts sur garanties	25,487 70
Prêts sur hypothèque	12,307 00
Placé en bons de chemins de fer	3,650 00
Placé en scrip de compagnies d'assurance	50,023 00
En caisse	38,900 28
	$346,778 20

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie. O. GAILLARD, Président.

A. CASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 17 décembre 1866. PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende scrip de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes participant au bénéfice, pour l'année expirée le 30 novembre 1866, dividendes pour lesquels il sera émis des certificats à partir du deuxième lundi de février prochain. Ils ont de plus résolu de payer six pour cent sur les certificats de scrip non encore payés, à partir du deuxième lundi de février 1868.

DIRECTEURS :

J. Lorber, A. Miltenberger, A. Verlein De Gray, J. Lemore, Jhon Gauche, L. Grand, Jos. A. White, P. Avendano, O. Gaillard, A. H. D'Mesa, J. A. Stouse, F. Mathos, A. Bidault.

Bureau, rue Carondelet, No 3. 1v—1an

Compagnie d'Assurance DES FACTEURS ET DES COMMERCANTS.

39......Rue Carondelet......39 Nouvelle-Orléans.

Tous les dividendes de cette Compagnie sont payables en espèces.

Montant des primes reçues la première année, de huit mois) de ses affaires, expirée le 30 avril 1867—$418,626 42.

—ACTIF—

Le 30 avril 1867..........$546,816 91.

Cette compagnie continue d'émettre des polices contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu, les dangers de la mer et de la navigation intérieure, aux taux les plus courants de primes.

MICHEL MUSSON, Président, HARMON DOANE, Vice-Président, Ed. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James Hewitt, J. J. Warren, W. A. Johnson, Wm Bell, J. W. Burbridge, Robert Pitkin, Jno L. Noble, Alfred H. Isaacson, Moses Greenwood, Rich'd Milliken, Alfred S. Huntington, Sam'l E. Moore, Hugh McColl, Wm H. Henning, Marshall J. Smith, Thos M. Scott, L. Caulfield, Joseph Bleck, John Chaffe, J. S. Jennings, L. H. Terry, R. T. Buckner, Jos D. Blair, H. H. Ware, Sam'l Friedlander.

déc—6 m

Compagnie d'Assurance Nationale Contre les Risques Maritimes et les Risques d'incendie.

Bureau : AU COIN DES RUES CAMP ET COMMUNE—(Batisses Story)

WM. WHANN..........Président. LOUIS SCHNEIDER..........Vice-Président. E. N. GANUCHEAU..........Secrétaire.

— Directeurs —

S. C. EMLEY, LOUIS SCHNEIDER, A. S. MANSFIELD, WM. WHANN, D. C. McCAN, J. M. LAPEYRE, W. W. HOWE, B. L. MILLAUDON, GEO. W. COCHRAN, GEO. W. FORCH, J. F. H. GRACE.

La Compagnie continue à assurer contre les dangers de la mer, des rivières et de l'incendie, aux taux du tarif du Bureau des Assureurs de cette ville. 12 oct—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Total des primes de l'année expirée le 28 février 1867		$836,190 12
Savoir : Primes d'incendie	$403,773 53	
Primes de mer	201,377 22	
Primes de rivières	232,974 06	
		$836,190 12
En moins, primes remboursées	$4,313 10	
En moins, primes non expirées	40,394 06	$44,707 16
Montant net des primes		$793,482 96
Pertes payées :		
Pertes par l'incendie	$149,352 88	
Pertes par mer	131,989 26	
Pertes sur les rivières	204,175 36	
	$476,517 39	
Réassurance	43,364 34	
Dépenses, taxes, intérêts, escompte, etc	56,273 87	
Escompte au lieu de scrip	77,779 38	$653,945 92
Bénéfice net		$139,477 41

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Placé en propriétés foncières	$26,856 52
Placé en hypothèque sur propriétés foncières	65,962 50
Placé en bons de la ville et autres	82,220 00
Placé en actions de banque et autres	111,055 00
Placé en scrip de Compagnies d'Assurance	121,727 07
Prêts sur garanties	22,150 00
Effets	34,958 49
Primes en voie de perception	161,638 51
En caisse	162,898 31
	$789,448 31

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie. CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 19 mars 1867. PAUL W. COLLENS, Troisième juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes de l'année expirée le 28 février 1867, et, pour ce dividende, il sera émis des certificats à partir du 1er juillet prochain.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai 1867, aux porteurs ou à leurs ayant-cause, six pour cent d'intérêt sur tous les certificats de scrip non encore payés. CHAS BRIGGS, Président. ANT. CARRIERE, Vice-Président. J. P. ROUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Charles Briggs, A. R. Montgomery, Ant Carrière, Chas Weisbaar, Geo A. Fosdick, A. Lecourt, Mason Pilcher, Frank Williams, R. Brugier, Thomas Byrne, Chas Lafitte, John Thornhill, John R. Maunsell, W. A. Violett, F. Anderson, D. Piaggio, Alfred Kearny, Hugh Macdonald, A. Fravlich, Harlow J. Phelps, Geo W. Dunbar, Wm H. Pickard, E. F. Stockmeyer, Henry H. Bryan, Geo W. Hynson, John B. Wallis, Arch'd Montgomery, J. B. Ehlers, Henry J. Vose, George Foster, E. Marqueze, Andrew Stewart. 11 mars & 2 Politie

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant :

Montant des primes non expirées en 1866		$ 33,364 0
Primes dans l'année expirée le 31 décembre 1866 :		
Sur les risques d'incendie	$287,135 20	
Sur les risques de mer	6,006 74	
Sur les risques de rivières	64,987 48	358,096 44
Total des primes		$401,383 44
En moins : Primes non expirées le 31 décembre 1866	$101,689 00	
Primes remboursées	3,450 61	104,939 61
Total des primes		$376,454 00
Pertes : Sur les risques d'incendie	$ 36,373 45	
Sur les risques de mer	35,142 25	
Sur les risques de rivière	35,952 96	
	$219,348 92	
Réassurance	13,679 61	
Taxes	11,318 03	
Dépenses générales, comptes d'intérêt	13,730 77	
Intérêt de scrip	34,307 90	282,475 13
Bénéfice net		$ 94,008 99

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets garantis par hypothèques	$109,394 92
Primes en voie de perception	56,450 00
Bons consolidés et bons de la ville	56,450 00
Placé en actions de la Compagnie du Gaz	27,760 00
Placé en actions de la Compagnie de Chemin de Fer de la ville	2,300 00
Scrips de compagnie d'assurance mutuelle	79,725 00
Compagnie de la Bourse des Négociants	1,000 00
Propriété foncière	6,074 44
Compagnie Valette Dry Dock	10,000 00
En caisse	67,128 19
	396,216 17
En moins : Intérêt de scrip	$ 5,800 00
Intérêt (dû en mars) sur les scrips non encore payés	34,377 90
Réclamations non réglées	7,836 00
	50,042 90
	$467,372 27

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans. Qu'on se souvienne qu'aujourd'hui 9 janvier 1867, par devant moi, soussigné, Juge de paix dans et pour la paroisse et ville susdites, ont comparu J. Tuyes, Président, et J. W. Hincks, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le susdit tableau est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président. J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 9 janvier 1867. PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 7 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été décidé de déclarer un dividende-scrip de VINT-CINQ pour cent sur le montant net des primes de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1866—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 1er mars prochain. Il a été résolu en outre de payer, à partir du deuxième lundi de mars prochain, SIX pour cent d'intérêt sur tous les scrips non encore payés de la Compagnie.

Directeurs :

Geo. Urquhart, Wm Stevens, A. Rochereau, Chs. Lafitte, G. W. Babcock, A. Schreiber, J. A. White, John Gauche, W. F. Vredenburgh, J. M. Lapeyre, T. B. Blanchard, J. Tuyes.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun NILE-ORLEANS, RUE DU CAMP, No. 61.

ONZIEME ETAT ANNUEL de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nile-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866, savoir :		
Sur les risques d'incendie	$281,352 39	
Sur les risques de mer	83,108 68	
Sur les risques de rivières	295,034 40	
	$659,481 44	
Risques non expirés le 31 déc.	63,343 00	$722,824 44
A déduire :		
Risques non expirés le 31 déc. '66	66,835 00	
Primes remboursées le 31 déc. '66	4,607 16	71,442 16
Montant net des primes le 31 déc. '66		$651,382 28
Pertes payées dans la même période :		
Sur les risques d'inc.	$66,277 15	
Sur les risques de mer	49,519 49	
Sur les risques de riv.	206,121 66—323,918 32	
Réassurances		4,267 90
Quinze, vingt et vingt-cinq pour cent d'escompte sur primes		166,238 61
Montant réservé pour pertes non réglées		80,000 00
Dépenses, taxes, profits et pertes, escompte et intérêt en moins		30,007 68
		595,542 44
Bénéfice net		$64,758 93
Montant net des primes		$651,342 28
En moins—montant des primes pour lesquelles il a été remboursé quinze, vingt et vingt-cinq pour cent		522,006 14
Montant net des primes participant au bénéfice		$129,33[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Placé en bons de la ville et de l'Etat, évalués à	$430,230 00
Placé en actions de banque et du gaz	173,011 00
Prêté sur gage	20,500 00
Prêts sur hypothèque	29,000 00
Effets à recevoir	30,300 00
Primes dues et en voie de perfection	41,062 61
Scrip d'autres Compagnies d'Assurance	14,105 61
Fonds n'ayant pas cours	5,790 00
En caisse	276,646 00
	1,036,730 39

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie. THOMAS SLOO, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 16 janvier 1867. G. H. BRAUGHN, Deuxième Juge de Paix de La Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 11 février prochain, et le remboursement, à partir de la date de 1858. Ils ont en outre déclaré un dividende scrip de CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes (participant au profit) de l'année expirée le 31 décembre 1866, pour lequel des certificats seront émis à partir du 15 mars prochain. THOMAS SLOO, Président. JOHN G. GAINES, Vice-président.

Thos. Anderson, Secrétaire.

DIRECTEURS :

John G. Gaines, H. T. Lonsdale, John C. Ricks, Sumpter Turner, B. J. Hart, B. Bloom, J. H. Stauffer, J. B. Bose, Henry Renshaw, Theo. A. James, Thomas Sloo, J. G. Sarell.

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

23 MAI 1867.

Les Directeurs, conformément à la Charte, publient l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1867 :

Primes d'incendie dans l'année	$[illegible]	
Primes de mer dans l'année	94,225 00	
Primes de rivières dans l'année	264,377 35	
Total		$841,356 02
Total net des primes		$726,754 54
Payé : Pertes par l'incendie	$110,482 49	
Pertes sur mer	124,409 47	
Pertes sur les rivières	267,400 00	
Taxes	35,000 44	
Payé : Profits et pertes, réassurances, escompte au lieu de scrip, intérêt, escompte général	151,921 28	766,929 71
Bénéfice net		$46,394 83

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets à recevoir	$43,134 70
Prêts sur bons et hypothèques	22 842 38
Prêts sur garanties et actions	22,868 98—145,800 00
Scrip étranger et du pays, compris de scrip	62,166 98
Propriété foncière	78,000 00
Encaisse	135,118 37
Bons consolidés 6 p. c.	$30,000 00
Bons de la ville	75,000 00
Compte d'actions de banque	175,210 17
Valette Dry Dock Company	12,000 00
Bourse des Marchands	1,000 00
Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nile Orléans	500 00—515,737 17
Dû pour primes en voie de perception	79,276 44
Actif	$792,014 53

La Compagnie possède également :

Billets et bons suspendus	$436,365 21
Compte de scrip forfait	7,353 54
Intérêt non réclamé	

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée de livres de la Compagnie. THOMAS A. ADAMS, Président. HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLEANS, Ville de la Nile-Orléans. Assermentés et souscrit pardevant moi, ce 22 mai 1867. G. H. BRAUGHN, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de SIX pour cent, comptant, sur les certificats non encore payés de scrip, aux porteurs des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende scrip de VINGT pour cent sur les primes ayant droit à la participation, pour l'année expirée le 30 avril 1867. Il sera émis des certificats pour ce dividende, à partir du premier lundi d'août prochain. THOMAS A. ADAMS, Président. SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.

—DIRECTEURS—

Thomas A. Adams, P. H. Foley, Samuel H. Kennedy, James Hewitt, C. T. Buddecke, William Edwards, Samuel B. Newman, A. G. Ober, James J. Hanna, J. Norman Jackson, John Watt, A. Thomson. 26 mai

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'Etat suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1867, y compris les primes non expirées de l'année précédente :		
Sur les risques d'incendie	$895,910 48	
Sur les risques de rivières	270,338 05	
Sur les risques de mer	267,231 32	
Total des primes		$1,433,479 86
En moins—Primes sur risques non-expirés le 31 mai 1867	$234,182	
Primes remboursées	25,955 29	260,137 29
Montant net des primes le 31 mai 1867		$1,183,342 57
Pertes payées pendant l'année :		
Sur les risques d'incendie	$311,223 88	
Sur les risques de rivières	196,713 43	
Sur les risques de mer	271,627 60	
	$779,570 92	
Taxes	55,650 57	
Ré-assurances—Dépenses, Profits, pertes, moins intérêts	93,302 44	$926,526 88
Bénéfice net		$256,818 64

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Propriétés foncières	$159,817 87
Billets garantis par hypothèques	391,990 18
Billets garantis par nantissements	100,007 40
En caisse	74,750 32
Actions de banques et de chemin de fer	142,735
Primes en voie de perception	95,629 83
Bons de la Ville	59,638 00
Billets recevables	113,891 78
Effets à recevoir	36,715
Scrips de Compagnies d'Assurances	15,000
Actions du Dry Dock Valletti	5,000
Actions de la Presse "Levee Steam"	5,000
Actions du "Marine Dry Dock"	2,350
Actions du "Merchants Ex hange"	1,080
Actions du "Lightering Wrecking Co"	1,000
Bons de l'Etat	1,500
Total	$1,406,416 43

En moins : Intérêts non réclamés, et intérêts à payer en juillet prochain sur tous les scrips en circulation ... 30 pour cent sur le capital du scrip de 1859, payable en juillet 1867 ... Primes sur risques non expirés le 31 mai 1867 ... $234,183 $ 372,494 ... Actif net $1,027,421 81

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Secrétaire. JOHN PEMBERTON, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 6 juin 1867. PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix.

A une Assemblée des Directeurs tenue le 6 juin 1867, il a été décidé de déclarer un dividende en scrip, de Vingt pour Cent sur les primes nettes de l'année, pour lesquels des certificats seront émis le ... le deuxième lundi de juillet prochain. Il a été aussi résolu de payer à partir du ... TRENTE POUR CENT SUR LE CAPITAL DU SCRIP DE 1859 et Six pour Cent d'intérêts sur tous les scrips de la Compagnie.

— Directeurs —

John Pemberton, M. Puig, Chs. Sagory, David McCoard, Pierre Pons, P. Maspero, S. Q. Reif, L. T. Générès, J. J. Fernandez, J. Morgan Hall, E. Dupasseur.

ETAT DE LA LOUISIANE—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 29,561.—Je certifie par les présentes que le 5 novembre 1867, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire Mme B. O. Vignaud contre F. Vignaud, curateur, dans les termes et chiffres suivants, savoir : Dans cette affaire, la loi et l'évidence étant en faveur de la demanderesse, il est ordonné, adjugé et décrété qu'un décret de séparation de biens soit rendu entre la demanderesse, Mme Félicie Héloïse Guesnard, et son mari, F. Oscar Vignaud ; que ladite Mme Félicie Héloïse Guesnard recouvre de Félix Vignaud, comme curateur de son dit mari, la somme de vingt quatre mille dollars, avec intérêt légal à partir de la demande judiciaire ; que son hypothèque sur tous les immeubles appartenant à son dit mari, soit et elle est, par les présentes, reconnue ; que tous les immeubles appartenant actuellement à son dit mari soient vendus jusqu'à concurrence de la somme sus-mentionnée, et que le défendeur paie les frais.

Jugement rendu (à Cour siégeant), le 5 novembre 1867. Signé, le 9 novembre 1867. (Signé) J. W. THOMAS, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, dans la ville de la Nile-Orléans, ce 28 novembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-sept et la 92e année de l'Indépendance des Etats-Unis. JAMES S. W. WANDS, Député-Greffier. 30 nov—4 jan 30

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 18,496.—Je certifie par les présentes que le 3 décembre 1867, jugement a été rendu, à cette Cour, dans la procès suivant, étant le procès de ... F. F. Lasbennes contre J. S. Lasbennes. Dans cette affaire soumise à la Cour pour une décision sur les preuves et la demanderesse, Mme Francis Fanny Lasbennes, ... Joseph Sylvain Lasbennes, ... fondeur, ... qu'il y ait séparation de biens ... dit mari ; ... le demandeur ... les frais.

Jugement rendu le 3 décembre 1867. Signé le 7 décembre 1867. (Signé) CHS. LEAUMONT, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nile-Orléans, ce 10 décembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-sept et la 92me année de l'Indépendance des Etats Unis. A. D. BERNOUDY, Député Greffier. 11 déc—26—9 janv

FRANCOIS RICCA, vs FRANCOIS DUVIC CONRAD DUVIC ET DOMINIQUE MEUNIER.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 20,467.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, six de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, du Quartier, Bourbon et de l'Hôpital, et mesurant (mesure américaine), suivant plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, notaire public, en cette ville, suivant plan No. douze, trente pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Royale, la même mesure sur la ligne du fond, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent-vingt-neuf pieds un pouce.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison basse en bois, en mauvais état, portant le No 3/3 sur la rue Royale, de vieilles constructions en bois dans le fond du terrain.

Cette propriété appartient aux défendeurs, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite d'Arnaud Pepin, suivant acte au rapport de O. Drouet, notaire public en cette ville, en date du 24 mai 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant au moment de l'adjudication. GEO W. AVERY, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 6 déc—14,22,29—6 janv

Dr. J. S. LEWIS vs CHARLES IZARD et son épouse — Le même vs CHARLES IZARD.

COUR de la Deuxième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans—Nos 2136 et 2737. En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour de la Deuxième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt trois de décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

DEUX terrains situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Nayades, Prytanie, Clio et Erato et désigné par les numéros trente et un et trente deux suivant plan portant le No 163, déposé en l'étude de T. O. Stark, notaire public en cette ville.

Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun vingt neuf pieds de façade à la rue Erato, sur cent cinquante neuf pieds neuf pouces et dix lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 21 nov—30—7.14.22

Vente par le Shérif de la paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.

MARGUERITE & ELIZABETH WALSH demandant un partage de la propriété délaissée défunte mère ELLEN WALSH, veuve de John Cashen.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 18,543—En vertu d'un ordre de vente rendu le 23 de novembre 1867 et adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Harry T. Hays, ci-devant Shérif et par lui à moi transféré, je procéderai le samedi vingt-huit de décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'effet d'opérer un partage, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un certain terrain ou, situé au faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro Vingt dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et St Denis, suivant plan dressé par A. G. Blanchard, député voyer, le 20 mai 1856 et déposé en l'étude de Walter H. Peters, ci-devant notaire public en cette ville. Le dit terrain mesure (mesure américaine) trente pieds de face à la rue Deuxième sur cent vingt sept pieds de profondeur.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. GEO. W. AVERY, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 25 nov—14 déc 28

Succession d'Alex. McDonald.

Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans, No 30,548.

Propriété de valeur située à l'angle des rues Jackson et Clara, Quatrième District—à l'encan.

PAR H. M. VAN SOLINGEN & CO., H. M. VAN SOLINGEN, Encanteur. Bureau, No 28, rue Carondelet.

EN vertu d'un ordre de vente rendu le 30 novembre 1867, par la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession, SAMEDI, 28 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, la propriété ci après décrite, savoir :

DEUX LOTS DE TERRE, ainsi que les amélio rations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Jackson, Clara, Philip et Martin, désignés comme les Nos Un et Deux d'après le plan de L. Reinestein & Braun, daté le 25 mars 1861, et déposé en l'étude de C. Cuvellier, notaire public. Les dits lots ont les dimensions suivantes :

Le lot No. 1 a 30 pieds de face à la rue Jackson, 30 pieds 4 lignes et 6 dans le fond, 119 pieds 7 lignes de profondeur et face à la rue Clara, 117 pieds 11 pouces 7 lignes ... sur la ligne du terrain No 2. Le lot No 2 a 30 pieds de face à la rue Jackson, 30 pieds 3 lignes et 2 ... la ligne du fond, sur une profondeur de 117 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 1, et 116 pieds 1 pouce ... sur la ligne du lot No 3. Les dits lots ont été acquis par le défunt de John Henderson, par acte passé en présence de F. C. Cuvellier, notaire, le 29 mai 1867.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'une hypothèque de sept cents piastres, et paiera le reste comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. L'acte de vente et les timbres du revenu intérieur, aux frais des acquéreurs. 27 nov—7, 14, 21, 28 déc

Succession de Harriet, Rachel, Sarah et Elizabeth Morgan—No 30,074.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Maria Morgan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feues Harriet, Rachel, Sarah et Elizabeth Morgan, décédées intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier. 13 déc—17,22

Succession de Bernard Menge—No 30,075.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que J. E. Michel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Bernard Menge, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier. 13 déc—17,22

Postages to Foreign Ports.

The Asterisk (*) indicates that in cases where it is prefixed, unless the letter be registered, prepayment is optional; in all other cases prepayment is required.

COUNTRIES.	Newspapers	Letters ½ oz.	Newspapers
Africa, west coast, British mail	..	33	4
Argentine Republic, via England	..	45	4
via France	30	60	..
Australia, Br. M. via Southampton	33	45	6
do via Marseilles	..	..	..
by private ship from N. Y. or Boston	..	5	2
French mail (S. Aust. only by)	*30	*60	..
by Brem. or Ham mail, via Marseilles and Suez	50	102	..
Algeria, French Mail	*15	*30	2
by Brem. & Ham. mail via Trieste	..	55	..
Austria and its States, Pr. closed mail	..	*30	6
do do when prepaid	..	28	..
do by Brem. or Ham. mail	..	*15	3
do do (except prov. in Italy)	..	..	..
French mail	..	..	*21
Bahamas, by direct steamer from New York	..	5	2
Belgium, French mail	*21	*42	4
closed mail via England	..	*27	5
open mail via London by Am. pkt.	..	21	2
do do by British pkt.	..	5	2
Brazil, via England	..	45	4
via France, in Fr. m. from Bordeaux	*33	*66	..
By American Packet	..	10	2
Bremen, Prussian closed mail	..	*30	6
do do do when prepaid	..	28	..
do Bremen mail	..	*10	2
do Hamburg mail	..	*15	3
do French mail	*21	*42	..
British N. Am. Prov., dist. not over 3000 miles	..	*10	2
do dist. exceed 3000 miles	..	*15	2
Buenos Ayres, via England	..	45	4
do via France, by French mail from Bordeaux	30	60	..
Cape of G. H., Br. m., via Southampton	..	45	8
do do Marseilles	..	53	8
Chili	..	34	6
China, Br'sh M. via Southampton	..	45	6
do via Marseilles	..	53	8
do by Br'n or Ham. m., via Trieste	..	55	..
by Brem. or Ham. m. via Marseilles and Suez	40	72	..
French mail	30	60	2
by mail to San Fran., thence by pr. ship	..	3	..
Costa Rica	..	10	2
Cuba	..	10	2
Denmark Prussian closed mail (if prepaid 31c.)	..	33	9
by Bremen or Hamburg Mail	..	20	3
French Mail	27	54	..
E. In's, op'n m. via Lon. by A. pkt.	..	5	6
Prussian closed mail, via Trieste	..	68	13
(Eng. possess.) Pr. cl. m. via Trieste	..	36	13
by Brem. or Ham. m. via Mar's and Suez	40	72	..
by Brem. or Ham. m. via Trieste	..	64	..
French mail	30	60	..
Ecuador	..	34	6
France	*15	*30	2
Frankfort, French mail	*21	*42	..
Prussian closed mail	..	*30	6
do do when prepaid	..	28	..
Brem. or Ham. mail	..	*15	3
German States, Prus. closed mail (if prep 28c)	..	*30	6
French mail	*21	*42	..
Bremen mail	..	*15	3
(except Luxemburg) by Ham.	..	*15	3
Great Britain and Ireland	..	*24	2
Hamburg, by Ham. mail direct from N. Y.	..	*10	2
Bremen mail	..	*15	3
Prussian closed mail	..	*30	6
do when prepaid	..	28	..
French mail	*21	*42	..
Hanover, Prussian closed mail	..	*30	6
do when prepaid	..	28	..
by Bremen or Hamburg mail	..	*15	3
French mail	21	*42	..
Hayti, via England	..	45	4
Hong Kong, Brit. m. via Mar's	..	53	8
do via Southampton	..	45	6
by French mail	30	60	2
by Bremen or Hamburg mail	..	30	..
Prussian closed mail	..	36	10
Indian Archipelago, French mail	30	60	6
Italy, via. Bremen or Hamburg mail	..	..	5
British mail via Marseilles	39	45	8
Martinique, via England	..	45	4
Mauritius, Br. m. via Southampton	..	33	6
do do via Marseilles	39	45	8
do French mail	30	60	..
Mexico	..	10	2
Norway Prus. cl. m. (if prep. 38c)	..	42	13
do Bremen or Hamburg mail	..	34	4
do French mail	33	66	..
Nassau, N. Prov. direct steamer from N. Y.	..	5	2
New Grenada, (except Aspinwall and Panama)	..	18	6
Nicaragua, Pacific Slope, via Panama	..	10	2
do Gulf Coast of	..	34	6
Panama	..	10	2
Paragua, Brit. mail, via England	..	45	4
Peru	..	22	6
Porto Rico, Brit. mail via Havana	..	34	6
Portugal, Brit. mail via England	33	45	8
Prussia, Prussian closed mail	..	*30	6
do when prepaid	..	28	..
by Bremen or Hamburg mail	..	*15	8
French mail	21	42	..
Russia, Prus. cl. m. (if prep. 35c)	..	*37	8
by Bremen or Hamburg mail	..	*29	..
French mail	*30	*60	2
Sweden Prus. cl. m. (if prep. 34c)	..	38	10
do. Hamburg or Bremen Mail	..	33	4
do. French mail	33	66	..
Sardinian States (Prusian closed mail if prepaid) 40c.	..	42	11
do. do. French mail	*21	*42	..
Bremen or Hamburg mail	..	*28	..
Savoy, District	*15	*30	2
Roman States, Prussian closed m.	..	44	12
Bremen or Hamburg	..	*27	..
French mail	..	*27	*54	2
Singapore, Br. m. via Southampton	..	45	6
do via Marseilles	..	53	8
French mail	30	60	..
Spain, Br. m. by American packet	..	5	2
do do by British pkt.	..	21	2
do French mail	21	42	..
do by Brem. or Ham mail	30	42	..
St. Thomas, by U. S. packet to Kingston, Jamaica	..	18	6
do. via Havana	..	34	6
Switzerland, Prus. cl. m. (if prepaid 33c.)	..	*35	9
French mail	*21	*42	2
by Bremen mail	..	*19	4
by Hamburg mail	..	19	3
Venezuela, British mail via Southampton	..	45	4
West Indies, British	..	10	2
not British, (except Cuba)	..	34	6

Routes of Transmission, Etc.

To prevent mistakes at the exchange offices, it is desirable that the particular routes by which letters are to be forwarded from the United States to Europe, should be distinctly written on the covers. Letters intended for transmission in the open mail to England, should bear the direction "open mail via England;" if for transmission in the French mail, they should be directed, "via France in French mail;" if for transmission by closed mail to Prussia, they should be directed "via Prussian closed mail;" if for transmission in the closed mail to Belgium, they should be directed "via Belgian closed mail;" and if for transmission by the New York and Bremen line to Bremen, or by the New York and Hamburg line to Hamburg, they should be directed "via Bremen," or "via Hamburg."

It is important that letters addressed to Germany and other European countries, via France, where the single rate per quarter ounce is 21 cents, should be plainly marked to be sent via France; otherwise they may be missent in the open mail to Liverpool by United States packet, the 21 cent rate per half ounce being also chargeable on letters thus forwarded.

Home Insurance Directory.

HOME INSURANCE COMPANIES.

Atlantic Insurance Company, No. 19 Camp street—Edward Rigney, President; H. P. Janvier, Secretary.

Citizens' Mutual Insurance Company, No. 3 Carondelet street—O. Gaillard, President; H. Castarede, Secretary.

Crescent Mutual Insurance Company, corner of Camp street and Commercial Place—Thos. A. Adams, President; Henry O. Ogden, Secretary.

Commercial Insurance Company, No. 11 Commercial Place—S. B. Buckner, President; Geo. Sweet, Secretary.

Factors' and Traders' Insurance Company, No. 39 Carondelet street—Michael Musson, President; Harman Doane, Vice President; Ed. A. Palfrey, Secretary.

Germania Insurance Company, No. 135 Gravier street—D. Michel, President; E. Maier, Secretary.

Great Southern and Western Fire, Marine and Accident Insurance Company, No. 21 Carondelet street—James Longstreet, President; C. Williams, Secretary.

Home Mutual Insurance Company, corner Camp and Natchez streets—Jas. H. Wheeler, President; A. W. Hunter, Secretary.

Hope Insurance Company, No. 21 Camp street—H. Peychaud, President; Lewis Barnett, Secretary.

Louisiana Mutual Insurance Company, corner of Camp and Gravier streets—Chas. Briggs, President; J. P. Roux, Secretary.

Louisiana State Mutual Insurance Company, corner of Common and Carondelet streets—E. Ganucheau, President; L. W. Baquie, Secretary.

Merchants' Mutual Insurance Company, No. 104 Canal street—John Pemberton, President; Paul Fourchy Secretary.

National Marine and Fire Insurance Company, corner of Camp and Common streets—Wm. Whann, President; E. N. Ganucheau, Secretary.

New Orleans Mutual Insurance Company, No. 111 Canal street—J. Tuyes, President; J. W. Hincks, Secretary.

Star Mutual Insurance Company, No. 14 Carondelet street—Placide Fortall, President; N. Augustin, Secretary.

Sun Mutual Insurance Company, No. 61 Camp street—Thos. Sloo, President; Thos. Anderson, Secretary.

Union Insurance Company, No. 112 Canal street—A. Chiapella, President; J. M. Crawford, Secretary.

Weights of Various Kinds of Produce per Bushel.

[According to custom established in the Cincinnati Market.]

Articles.	Pounds.
Apples (dried)	25
Bran	20
Barly	48
Beans white	60
Beans castor	..
Buckwheat	..
Coal, stone	80
Corn, shelled	56
" in Ear	..
" Meal	..
Hair, plastering	..
Lime, unslacked	..
Malt, barley	34
Malt, Rye	40
Oats	32
Onions	56
Peaches (dried)	33
Potatoes, Irish	..
" sweet	..
Peas	56
Rye	56
Seed Blue Grass	10
Seed, Clover	62
" Flax	56
" Hemp	42
" Timothy	45
" Hungarian Grass	50
Salt, Coarse	..
" Fine	..
Sand	..
Turnips	..
Wheat	60

For Rent.

A SMALL COTTAGE HOUSE, having four rooms and a front gallery, situated on Dorbigny street, between Esplanade and Kerlerec streets. Apply opposite, at Mr. DUFOUR'S. nov17

JUDICIAL SALES.

Celina Desforges vs. Edward Glady Sr. and Jr.

THIRD DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS. No. 24,... By virtue of a writ of seizure and sale, directed by the Honorable the Third District Court of New Orleans, in the above entitled cause, to Harry T. Hays, late Sheriff, and by said late Sheriff to me transferred, I will proceed to sell at public auction, at the Merchants' and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, in the Second District of this city, on MONDAY, the 6th day of January, 1868, at 12 o'clock, m., the following described property, viz :

A SQUARE OF GROUND, together with all the buildings and improvements thereon and the appurtenances thereof, situated at Milenburg, in this parish, in the Third District of this city, measuring, according to a plan deposited in the office of A. Dorioconrt, ... third feet front on Franklin Wharf, ... on Robertson ... and three ... feet on Rabbits and Province street. The aforesaid property was purchased by said Celina Desforges at a public sale made by the Sheriff of the Parish of Orleans, by virtue of a writ of fieri facias from the Second District of New Orleans, in the suit of E. LaRoche vs. Jackson M. Greenhow, No. 28,778 of the docket of said Court, which sale took place on the 20th April, 1866, and the said property was purchased by defendant, Edward Glady, Sr., from Celina Desforges, as per act passed before said notary, Dorioconrt, on the 2d October, 1866.

Seized in the above suit.

Terms—Cash on the spot. GEO. W. AVERY, Sheriff of the Parish of Orleans.

dec6 14 22 29 jan5

Sale by the Sheriff of the Parish of Orleans in Order to Effect a Partition.

Dominique Mercier vs. Succession of Edmond Dreux and Robert Murphy, for a Partition in Licitation.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS. No. 29,838. By virtue of a judgment rendered November 26th and signed December 2d, 1867, and to me directed by the Honorable the Second District Court of New Orleans, in the above entitled cause, I will proceed to sell at public auction, at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, in the Second District of this city, on MONDAY, the sixth day of January, 1868, at 12 o'clock m., in order to effect a partition, the following described property, viz :

FOUR LOTS OF GROUND, situated in the Third District of this city, designated by the Nos 5, 6, 15 and 16 of square No 119, bounded by Washington Avenue, Claiborne, Prosper and Music streets, measuring each, to-wit: Lots Nos. 5 and 6 measure 30 feet front on Washington Avenue, by 128 feet 6 inches deep between equal and parallel lines, and lots Nos. 15 and 16 having exactly the same front and depth, but fronting on Music street.

Terms—Cash on the spot. GEO. W. AVERY, Sheriff of the Parish of Orleans.

dc5 14 29 jan5

J. A. Delpit vs. Thomas Moore.

FIFTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS. No. 18,423—By virtue of a writ of seizure and sale, directed by the Honorable the Fifth District Court of New Orleans, in the above entitled cause, to Harry T. Hays, late Sheriff, and by said late Sheriff to me transferred, I will proceed to sell at public auction, at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, in the Second District of this city, on MONDAY, the 30th day of December, 1867, at 12 o'clock m., the following described property, viz :

SIX LOTS OF GROUND, with all the appurtenances and dependencies, rights, ways, privileges and servitude thereunto attached or in any wise belonging, situated in the town of Algiers, parish of Orleans, nearly opposite this city, designated as lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 and 6, of square No. 21, which is comprised within Newton, Monroe, Homer and Madison streets; which said lots adjoin each other, and measure, to-wit: Lot No. 1, being a corner lot, measures 31 feet, 10 inches and 3 lines front on Newton street, by a depth and front on Monroe street of 133 feet 3 inches and 3 lines, and by a depth on the side of lot No. 2 of 150 feet, 10 inches and 3 lines; the rear line measures, at right angle with last depth line, 19 feet 6 inches, thence 25 feet 6 inches, until it meets the other depth line fronting on Monroe street, and lots Nos. 2, 3, 4, 5 and 6 measure each 32 feet front on Newton street, by a depth, between parallel lines, of 150 feet, 10 inches and 3 lines. The whole as per plan deposited in the office of O. DeArmas, notary public in this city, on the 17th of April, 1866, as more fully appears by an act of sale as passed before said notary, O. DeArmas, on the 5th of September, 1866.

Seized in the above suit.

Terms and Conditions—1st. The purchaser to assume the payment of a note dated, New Orleans, August 27, 1866, payable two years after date, bearing six per cent interest per annum from date to maturity, and eight per cent interest per annum thereon from maturity till paid, for five hundred and twenty-five dollars ($525 00), drawn by defendant to his own order, and by him endorsed, marked "Nevarietur," and signed by O. de Armas, notary public in this city, to identify it with the act of sale of said lots before him executed on the 5th day of September, 1866, said note secured by vendors' privilege and special mortgage on said lots.

2d. And the balance of the price of adjudication, Cash on the spot. GEO. W. AVERY, Sheriff of the Parish of Orleans.

nov28 dé 14 22 29

H. Castanedo, wife of A. D. Doriocourt, vs. W. Bailey, agent of Andrew McKee and A. McKee.

THIRD DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS. No. 24,618—By virtue of a writ of seizure and sale to me directed by the Honorable the Third District Court of New Orleans, in the above entitled cause, I will proceed to sell at public auction, at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, in the Second District of this city, on MONDAY, the 23d day of December, 1867, at 12 o'clock m., the following described property, viz—

TWENTY LOTS OF GROUND, situated in the Second District of this city, in the square bounded by Bienville, Customhouse, Clark streets and Hagan Avenue, designated by the Nos. One to Five inclusive, and Eight to Twenty-two inclusive, on the sketch annexed to an act of purchase by Bertrand Saloy, passed before Antoine Doriocourt, notary public in this city, dated June 21st, 1860. Said lots of ground measuring as follows: The lots Nos. One to Four inclusive, each thirty feet front on Hagan Avenue by one hundred and nine feet one inch and one line deep; lot No. One forming the corner of Hagan Avenue and Customhouse street, lot No. Five measures twenty-nine feet five inches on Hagan Avenue, by one hundred and thirty-eight feet six inches and four lines deep; lots Nos. Eight to Fifteen inclusive measure each one hundred and twenty feet front on Bienville street by one hundred and twenty feet deep; lot No. Sixteen measuring twenty-nine feet five inches front on Clark street by one hundred and thirty-eight feet five inches deep; and lots Nos. Seventeen to Twenty-two inclusive measure each thirty feet front on Customhouse street, lot No. Seventeen forming the corner of Customhouse and Clark streets.

Being the same property acquired by defendant, Andrew McKee, by purchase from Bertrand Saloy, as per act passed before A. D. Doriocourt, notary public in this city, dated 20th August, 1865.

Seized in the above suit.

Terms—Cash on the spot. HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

nov 20 30 dec8 15 22

Francis Ricca vs Francois Duvic, Conrad Duvic and Dominique Meunier.

SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS. No 20,467—By virtue of a writ of seizure and sale, to me directed by the Honorable the Sixth District Court of New Orleans, in the above entitled cause, I will proceed to sell at public auction, at the Merchants' and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, in the Second District of this city, on MONDAY, the sixth day of January, 1868, at 12 o'clock m., the following described property, viz :

A CERTAIN LOT OF GROUND, situated in the Second District of this city, in the square bounded by Royal, Barracks, Bourbon and Hospital streets, and measuring, American measure, according to a plan by Gottschalk, in the office of ... notary publ ... plan No. 12, 30 feet 10 inches and 7 lines front on Royal street, the same measure in width in the rear, by a depth between equal and parallel lines of 129 feet 1 inch; together with all the buildings and improvements thereon, consisting of a one-story Frame House, in bad condition, No. 3/3 Royal street. Frame tenements in the rear of the lot.

Being the same property which the defendants acquired by purchase from Arnaud Pepin, per act passed before O. Drouet, notary public in this city, dated May 24th, 1866.

Seized in the above suit.

Terms—Cash on the spot. GEO. W. AVERY, Sheriff of the Parish of Orleans.

dé5 15 22 29 jan6

THE STATE OF LOUISIANA.—FIFTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—I hereby certify that on the 3d day of December, 1867, judgment was rendered in this Court in the following entitled suit in the words and figures following, to-wit: No 18,416—Mrs F. F. Lasbennes vs J. S. Lasbennes—In this case submitted to the Court for determination on the evidence filed, the Court considering that the law and the evidence to be in favor of plaintiff—It is ordered and adjudged that there be judgment in favor of plaintiff, Mrs. Francis Fanny Lasbennes, wife of Joseph Sylvain Lasbennes, and against the defendant, her said husband, that there be a separation of property between the parties and the community of acquets and gains heretofore existing between them be dissolved.

It is further ordered that defendant be condemned to pay the plaintiff the sum of one thousand dollars brought in marriage by her with costs of suit, and that plaintiff have the lien and mortgage allowed by law on the estates of their husbands to married women to secure their paraphernal rights.

Judgment rendered 3d December, 1867. Signed, 7th December, 1867. "Signed," CHAS. LEAUMONT, Judge.

In testimony whereof, I have hereunto set my hand and affixed the seal of the said Court, at the city of New Orleans, on this 10th day of December, in the year of our Lord, one thousand eight hundred and sixty-seven, and the ninety-second year of the independence of the United States. A. D. BERNOUDY, Deputy Clerk.

dec11 66 jan9

THE STATE OF LOUISIANA—SECOND DISTRICT Court of New Orleans.—I hereby certify that on the 5th day of November, 1867, judgment was rendered in this Court, in the case of Mrs. B. O. Vignaud vs F. Vignaud, curator, in the following words and figures following, to wit : No. 29,561—In this case, the law and evidence being in favor of plaintiff, it is hereby ordered, adjudged and decreed that a decree of separation of property be rendered between the plaintiff, Mrs Felicie Héloïse Guesnard and her husband, B. Oscar Vignaud; further, the said Mrs Felicie Héloïse Guesnard recover from Félix Vignaud, as curator, of her said husband, the sum of twenty-four thousand dollars with legal interest from judicial demand; that her mortgage on all the property (immovables) held during marriage by her said husband, be and is hereby recognized, and that all the immovables now owned and possessed by her said husband be sold in due course of law to satisfy said claim and costs.

Rendered in open Court November 5th, 1867. Signed November 9th, 1867. (Signed) J. W. THOMAS, Judge.

In testimony whereof, I have hereunto set my hand and affixed the seal of the said Court, at the city of New Orleans, on this 28th day of November, in the year of our Lord, one thousand eight hundred and sixty-seven, and the 92d year of the Independence of the United States. JAMES S. W. WANDS, Deputy Clerk.

nov30 4t in 30d

Succession of W. J. Maynard.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—No. 30,055—Whereas, Mrs. Catherine Maynard has petitioned the court for letters of administration on the estate of the late W. J. Maynard, deceased, intestate: Notice is hereby given to all whom it may concern, to show cause within ten days, why the prayer of the said petitioner should not be granted.

By order of the court. P. R. O'RORKE, Clerk. dec4 13 17

Succession of Gabriel Roubillac.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS. —No. 29,775.—Notice is hereby given to the creditors of this estate and to all other persons herein interested, to show cause within ten days from the present notification, (if any they have or can) why the account presented by the administrator of this estate, should not be homologated and approved, the funds distributed in accordance therewith.

By order of the Court. P. R. O'RORKE, Clerk. dec14 16 23

GIVEN, BROWN & Co.

R. F. GIVEN, D. A. GIVEN, W. G. BROWN, R. K. DUNKERSON.)

Successors to Given, Watts & Co., COTTON FACTORS AND GENERAL COMMISSION MERCHANTS. 186 Common Street, New Orleans. 1y23 6m.

Carpet Warehouse,

No. 19......Chartres Street......No. 19

A. BROUSSEAU & CO., IMPORTERS,

OFFER at low prices— CARPETING—English and American of all kinds, Floor, Furniture and Enamel Oil Cloths. MATTING—500 rolls China, 100 pieces Cocoa. WINDOW SHADES, Table and Piano Covers. CRUMB CLOTHS—Drugget, Linen and Felt. CURTAINS—Lace, Reps, Worsted, Damask, etc. FURNITURE COVERING—Linen and Cotton, Stripes, etc. CORNICES, Bands, Pins, etc. sep29 6t

Dr. ALFRED MERCIER,

OF THE PARIS FACULTY,

HAS REMOVED to No. 292 Baronne street, between Triton Walk and Calliope. Consultations from 12 m. to 1 P. M. Office—220 Canal street, near the corner of Baronne street. Consultation hours, from 10½ to 11½ a. m. nov18 1m

S. E. KRULL. E. S. DICKEY.

KRULL & DICKEY, WHOLESALE AND RETAIL Booksellers and Stationers, 106 Canal Street.

Law, Medical, Miscellaneous, School & Juvenile Books. nov14 1m

S. PABLO,

IMPORTER AND DEALER IN Domestic and Foreign Liquors, No. 19 1-2 CONTI STREET, Between Chartres and Old Levee, nov15 1m NEW ORLEANS.

TREATMENT —OF— SECRET AND CUTANEOUS DISEASES, SIPHILIS, GONORRHEA, ULCERATIONS, OBSTRUCTIONS, ERUPTIONS, EXEMA, SCROFULA, SCURVY, &c.

E. GAUDOZ, Druggist, from the Paris University. CORNER CONTI AND BURGUNDY STREETS. sep22 1

Information Wanted.

OF a man named ARCHER McCURDY, a native of Richmond, Va., who left Memphis, Tenn., for New Orleans. He was a Pattern-maker by trade, and aged about 38 years. When last heard from he was engaged in the moss business near New Orleans. Any information concerning his whereabouts will be thankfully received by his wife in Richmond. Address : HERBERT SMITH, Box 464, Richmond, Va. dec6 2w 3taw

Lost.

A CERTIFICATE No. 2868, of twelve shares of Bank of New Orleans, dated September 10th, 1850. Application has been made to the Bank for a new Certificate J. RYKOSKI. dec13 6w 1taw

Citizens' Mutual Insurance COMPANY.

TENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement :

Total premiums for the year ending Nov. 30, 1866		$366,215 35
Fire premiums	$231,426 04	
Marine	96,218 61	
River	38,570 70	$366,215 35
Less unterminated risks	$ 47,946 00	
Returned premiums	2,942 08	30,888 08
[illegible]		$335,427 29
Losses paid :		
Fire losses	$102,194 96	
Marine losses	104,111 22	
River losses	18,047 28	
	$224,352 46	
Re-insurance	16,482 11	
Twenty and twenty-five per cent. allowed	20,019 74	
Add expenses, taxes, profit and loss, interest on scrip less interest, etc	31,361 21	292,116 64
Net profits		$ 38,310 65
Net earned premiums 30th Nov., 1866		$335,427 29
Less amount on which twenty and twenty-five per cent. have been returned		170,666 30
Amount participating in profit		$146,761 05
The company have the following assets :		
Bills receivable		$ 35,166 37
Premiums in course of collection		110,367 05
Invested in bank stocks		71,301 00
Loans on pledge		25,487 70
Loans on mortgage		12,307 00
Invested in railroad bonds		3,650 00
Invested in scrip of insurance company		50,023 00
Cash on hand		38,900 28
		$346,778 20

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company. O. GAILLARD, President.

H. CASTAREDE, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of Orleans. Sworn to and subscribed before me this 17th day of December, 1866. PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

The Board of Trustees have resolved to declare a scrip dividend of Twenty-five per cent. on the net earned participating premiums for the year ending 30th November, 1866, for which certificates will be issued on and after the second Monday in February next; and have further resolved to pay six per cent. on the outstanding certificates of scrip, on and after the second Monday in February, 1868.

TRUSTEES.

J. Lorber, A. Miltenberger, A. Verlein DeGray, J. Lemore, John Gauche, L. Grand, Jas. A. White, P. Avendano, O. Gaillard, A. H. D'Mesa, J. A. Stouse, F. Mathos, A. Bidault.

Office, No. 3 Carondelet street. ian6

Sun Mutual Insurance Company

OFFICE OF THE SUN MUTUAL INSURANCE CO., New Orleans, 61 Camp street.

ELEVENTH ANNUAL STATEMENT Of the affairs of the SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS FOR THE YEAR ENDING DECEMBER 31, 1866.

Amount of Premiums for the year ending December 31, 1866, viz :		
On Fire Risks	$281,352 39	
On Marine Risks	83,108 68	
On River Risks	295,034 40	
	$659,481 44	
Unterminated Risks, December 31, 1865	63,343 00	$722,824 44
Deduct Unterminated Risks, December 31, 1866	66,835 00	
Return Premiums Dec. 31, 1866	4,607 16	71,442 16
Net Earned Premiums December 31, 1866		$651,382 28
Losses paid during the same period, viz :		
On Fire Risks	$66,277 15	
On Marine Risks	49,519 49	
On River Risks	208,121 68—323,918 32	
Add Reinsurance		4,267 90
Fifteen, Twenty and Twenty-five per cent. discount on premiums		166,238 61
Amount reserved for unadjusted Losses		80,000 00
Expenses, Taxes, Profit and Loss, less Discount and Interest, etc		30,007 68
		595,542 44
Net Profits		$64,758 93
Net Earned Premiums		$651,342 28
Less Amount of Premiums on which Fifteen, Twenty and Twenty-five per cent. have been returned		522,006 14
Amount of Net Earned Premiums Participating in Profits		$129,336 14

The Company have the following assets, viz :

Invested in City and State Bonds valued at	$430,230 00
Invested in Bank and Gas Stocks, valued at	173,011 00
Loans on Pledge	20,500 00
Loans on Mortgage	29,000 00
Bills receivable	30,300 00
Premiums Due in course of Collection	41,062 61
Scrip of other Insurance Companies	14,105 61
Uncurrent Funds	5,790 00
Cash on hand	276,646 00
	$1,036,730 39

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company. THOMAS SLOO, President.

THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this sixteenth day of January, 1867. G. H. BRAUGHN, Second Justice of the Peace Parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay six per cent. interest on the outstanding certificates of profits on and after the 11th of February next, and to redeem the certificates of 1858; and they have further declared a Scrip dividend of FIFTY PER CENT. of the net earned participating premiums, of the year ending December 31, 1866, for which certificates will be issued on and after the 15th day of March next. THOMAS SLOO, President. JNO. G. GAINES, Vice-President.

THOS. ANDERSON, Secretary.

—DIRECTORS—

Jno. G. Gaines, H. T. Lonsdale, Jno. C. Ricks, Sumpter Turner, B. J. Hart, B. Bloom, J. H. Stauffer, J. B. Bose, Henry Renshaw, Theo. A. James, Thos. Sloo, J. G. Sarell.

fan19 1md6t

N. O. Mutual Insurance Company

SEVENTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement :

Amount of premiums unearned 1865		$33,364
Premiums during the year ending 31st December, 1866 :		
On Fire Risks	$287,135 20	
On Marine Risks	6,006 74	
On River Risks	64,987 48	358,096 44
Total Premiums		$401,383 44
Less Premiums unearned 31st Dec. 1866	$101,489 00	
Return Premiums	3,450 61	104,939 61
Net earned Premiums		$376,454 00
Losses : On Fire Risks	$ 36,373 45	
On Marine Risks	35,142 25	
On River Risks	35,952 96	
	$219,348 92	
Taxes	13,679 61	
Reinsurance	11,318 03	
General Expenses, less interest account	13,730 77	
Interest on Scrips	34,307 90	282,475 13
Net Profit		$94,008 99

The Company have the following assets :

Bills receivable secured by pledge and mortgage	$109,394 92
Premiums in course of collection	56,450 00
Consolidated or City Bonds	56,450 00
Invested in Gas Light Company	27,760 00
Do. in N. O. City Rail Road Company	2,300 00
Scrips of Mutual Ins Companies	79,725 00
Merchants' Exchange Company	1,000 00
Real Estate	6,074 44
Valette's Dry Dock Company	10,000 00
Cash on hand	67,128 19
	$416,216 17
Less : Unclaimed Interest on Scrips	5,800 00
Interest due in March on all outstanding Scrips	34,307 90
Claims unsettled	7,836 00
	50,042 90
	$467,372 27

STATE OF LOUISIANA, Parish of New Orleans, City of New Orleans. Be it remembered, that on this day, the 9th of January, 1867, before me, the undersigned, Justice of the Peace, in and for the parish aforesaid, personally appeared JULES TUYES, President, and J. W. HINCKS, Secretary, of the NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY, of New Orleans, who being duly sworn according to law, did depose and say that the above statement is just and true, and a correct transcript from the books of the Company. J. TUYES, President. J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 9th day of January, 1867. PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace, Parish of Orleans.

At a meeting of the Board of Directors, held the 7th instant, it was resolved to declare a Scrip Dividend of Twenty-five per cent. on the net earned premiums of the Company, for the year ending 31st December, 1866, for which certificates will be issued on and after the 1st of March next. Also to pay, on and after the second Monday in March next, Six per cent. interest on all outstanding Scrips of the Company.

—DIRECTORS—

G. W. Babcock, Wm. Stevens, George Urquhart, A. Schriber, J. A. White, Charles Lafitte, W. F. Vredenburg, J. M. Lapeyre, T. Reilly Blanchard, Jules Tuyes, A. Rochereau, John Gauche. jan19 30td

Louisiana Mutual Insurance Co.

THIRTEENTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following statement :

Total Premiums for the year ending 28th February, 1867		$836,190 12
Viz—Fire Premiums	$403,773 53	
Marine Premiums	201,377 22	
River Premiums	232,974 06	
		$836,190 1
Less Return Premiums	$ 4,413 10	
Less Unearned Premiums	40,294 06	$ 44,707 16
Net Earned Premiums		$793,482 96
Losses Paid :		
Fire Losses	$140,352 88	
Marine Losses	130,989 26	
River Losses	204,175 36	
	$476,517 50	
Reinsurance	43 364 34	
Expenses, Taxes, Interest, Discount, etc	56,273 87	
Discount in lieu of Scrip	77,779 38	$653,945 92
Net Profits		$139,477 11

The Company have the following Assets :

Invested in Real Estate	$ 26,856 52
Invested in Mortgage on Real Estate	65,962 50
Invested in City and other Bonds	82,220 00
Invested in Bank and other Stocks	111,055 00
Invested in Scrip of Insurance Companies	121,727 07
Loaned on Pledges	22,150 00
Bills Receivable	34,958 49
Premiums in course of Collection	161,638 51
Cash on hand	162,898 31
	$789,446 31

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company. CHAS. BRIGGS, President.

J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 19th day of March, 1867. PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

The Board of Trustees have resolved to declare a Scrip Dividend of Thirty per cent. on the net earned participating premiums for the year ending 28th February, 1867, for which certificates will be issued on and after the 1st day of July next.

Six per cent. interest on all outstanding certificates of Scrip will be paid on the second Monday of May, 1867 to the holders thereof or their legal representatives. CHAS. BRIGGS, President. ANT. CARRIERE, Vice President. J. P. ROUX, Secretary.

TRUSTEES:

Charles Briggs, A. R. Montgomery, Ant. Carriere, Chas. Weisbaar, Geo. A. Fosdick, A. Lecourt, Mason Pilcher, Frank Williams, R. Brugier, Thomas Byrne, Chas. Lafitte, John Thornhill, John R. Maunsell, W. A. Violett, F. Anderson, D. Piaggio, Alfred Kearny, Hugh Macdonald, A. Fravlich, Harlow J. Phelps, Geo. W. Dunbar, Wm. H. Pickard, E. F. Stockmeyer, Henry H. Bryan, Geo. W. Hynson, John B. Wallis, Arch'd Montgomery, J. B. Ehlers, Henry J. Vose, George Foster, E. Marqueze, Andrew Stewart. L. B. othier

Summer Arrangement.

PARENTS and Young Gentlemen can make liberal arrangements, and themselves and sons be qualified, by early fall, for positions worth $1000, $2000, or $3000 per annum, if they apply at DOLBEAR COMMERCIAL COLLEGE, corner of Camp and Commercial streets, immediately. A Business Education is the best fortune for young Gentlemen. There are Professors for Penmanship, Bookkeeping, Commercial Calculations, Commercial Law, English French Spanish, German, Latin, Greek, and the higher Mathematics. RUFUS DOLBEAR, President. my 26 ly

New Orleans, Opelousas and Great Western Railroad.

U. S. MAIL ROUTE BETWEEN NEW ORLEANS WESTERN LOUISIANA AND TEXAS.

The Railroad FERRY BOAT will leave the foot of St. Ann street, opposite Jackson Square, DAILY, at 7½ A. M., connecting with the PASSENGER TRAIN leaving Algiers at 8 A. M.

Shippers and consignees of freight, by giving notice to the New Orleans Transfer Company, corner Camp and Common streets, can have their goods received or delivered in any part of the city at reduced rates of drayage.

Freight for stations on the road, for landings on the Teche, and for Opelousas, deliverable at New Iberia or St. Martinville, received daily, (Sundays excepted) from 7 A. M. to 5 P. M. at the foot of St. Ann street.

Freight for all points on Bayou Lafourche, between Labadieville and Lockport, for Belanger Canal, and for Houma, will be received and transported through, via Raceland, Lafourche and Terrebonne stations, at through steamboat rates.

All outward freight payable at the time of shipment, and all inward freight on delivery. G. W. R. BAYLEY, Superintendent. sel4 tf

New Orleans, Jackson and Great Northern Railroad Company.

THROUGH RATES TO THE EAST.

ALL RAIL Via Grand Junction and Chattanooga.

FREIGHT AS LOW AND WITH GREATER DISPATCH THAN BY ANY OTHER ROUTE.

TRANSPORTATION DEPARTMENT, New Orleans, December 1st, 1867.

SHIPPERS are respectfully informed that this Company is now giving Through Bills Lading to Atlanta, Ga., and all stations on Western and Atlantic Railroad Ga., and all stations on Macon and Western Railroad, and to Augusta, Ga., and Charleston, South Carolina.

All claims for loss, damage or overcharge, will be promptly settled at point of delivery.

For further information inquire at the Depot, on Calliope street. JAMES YONGE, General Freight Agent. T. S. WILLIAMS, General Superintendent. dec11 1m

PONTCHARTRAIN RAILROAD

FALL AND WINTER ARRANGEMENT.

ON and after September 17th, 1867, the trains on this road will leave as follows : FROM CITY END. FROM LAKE END. [timetable illegible]

Fare to and from the Lake, same day, 25 cents. Passengers for Gentilly must notify the Conductor prior to departure of cars. Fare 15c. each way. GEORGE PANDELY, General Superintendent. nov7 tf

Stevens House,

21, 23, 25 & 27 BROADWAY, N. Y. Opposite Bowling Green, ON THE EUROPEAN PLAN.

THE Stevens House is well and widely known to the traveling public. The location is especially suited to merchants and business men; it is in close proximity to the business part of the city—is on the highway of Southern and Western travel—and adjacent to all the principal Railroad and Steamboat depots.

THE STEVENS HOUSE has liberal accommodations for over 300 guests—it is well furnished, and possesses every modern improvement for the comfort and entertainment of its inmates. The rooms are spacious and well ventilated—provided with gas and water—the attendance is prompt and respectful—and the table is generously provided with every delicacy of the season—at moderate rates. The rooms having been refurnished and remodeled, we are enabled to offer extra facilities for the comfort and pleasure of our Guests. sept11 6m GEO K. CHASE & CO., Proprietors.

Choice Lumber for Counters, &c.

10,000 FEET of choice black Walnut LUMBER, suitable for counters, for sale on reasonable terms, to close a consignment. Also a large lot of YELLOW PINE LUMBER and Tongued and Grooved FLOORING and CEILING. For sale by ALEX. McCONNELL, 104 Carondelet street. 1el3 1y

FRENCH RESTAURAT,

33......Royal Street......33

KEPT BY PHILIPPE FORGET, (SUCCESSOR TO J. GALPIN.) FURNISHED ROOMS, BOARDING, By the Month and by the Week.

PLANTERS will always find rooms for their accommodation. Repasts for Weddings and other Parties, etc., etc. Mr. FORGET continues his old prices. my11 t

JACOB OTT, Carpenter.

Special attention given to REPAIRING of STORES and DWELLINGS.

Cisterns Made and Repaired.

Orders left at 26 Tivoli Circle, or at L. DURAND corner Toulouse and Chartres streets, promptly attended to.

A. B. GRISWOLD & CO.,

LATE HYDE & GOODRICH.

Established in New Orleans nearly fifty years. Manufacturers of Jewelry, Silverware, Importers of Watches, Diamonds, Clocks, Plated Ware, Cutlery, Guns and Pistols.

The largest assortment in the South always on hand. Corner Canal and Royal streets. 1el4 3m

Factors' and Traders' INSURANCE COMPANY.

39......Carondelet Street......39 NEW ORLEANS.

ALL DIVIDENDS IN THIS COMPANY ARE PAYABLE IN CASH.

Amount of Premiums received in the first year (eight months) of its business, ending 30th April, 1867—$418,626 42.

ASSETS

30th April, 1867..........$546,815 91

The Company continues to issue Policies against Loss and Damage by fire and the perils of rivers and seas at the current rates of premium.

MICHEL MUSSON, President. HARMON DOANE, Vice President. ED. A. PALFREY, Secretary.

TRUSTEES :

James Hewitt, J. J. Warren, W. A. Johnson, Wm. Bell, J. W. Burbridge, Robert Pitkin, Jno. L. Noble, Alf. H. Isaacson, Moses Greenwood, Rich'd Milliken, Alfred S. Huntington, Sam'l E. Moore, Hugh McColl, Wm. H. Henning, Marshall J. Smith, Thos M. Scott, I. Caulfield, Joseph Bleck, John Chaffe, J. S. Jennings, L. H. Terry, R. T. Buckner, Jas. D. Blair, H. H. Ware, Sam'l Friedlander. ang11 6m

DR. F. H. KNAPP, Dental Surgeon,

HAS removed to 147 CARONDELET STREET, where he is prepared to attend to the practice of his profession in all its branches according to the latest scientific improvements in the art in New Orleans for the past 27 years is well known to the public to require any comment from himself.

Teeth extracted by the latest improved method POSITIVELY WITHOUT PAIN and not the LEAST DANGER OR INJURY to the patient. nov 19 6m

DR. CHARLES E. KELLS

DENTIST.

OFFICE and Residence No. 14 Dauphin Street, second house from Canal street, near LOPEZ'S.

TEETH EXTRACTED WITHOUT PAIN under the influence of NITROUS OXYD GAS. dec29 tf

J. A. CASADAVANT, SURGEON DENTIST, NO. 196 CANAL STREET, BETWEEN BURGUNDY AND RAMPART STS

HE continues to perform all operations in Dental Surgery in the most scientific manner. Consultations in French, Spanish and English. sep1 tf

Dr. RICORD'S INJECTION AND PILLS,

For the cure of GONORRHEA, whether recent or chronic, in both sexes—easy treatment and a cure guaranteed. For sale by E. GAUDOZ, Druggist, ap23 tf Corner Conti and Burgundy streets.

O. B. GRAHAM & CO.,

139......GRAVIER STREET......139

Between Camp and St. Charles Streets.

Importers of Foreign and Domestic DRY GOODS,

Agent for the York Street Flax Spinning Company of Belfast.

RESPECTFULLY call the attention of the trade to their very Extensive Stock now in store and arriving by first vessels from Europe, consisting of the following: Irish Linen, Printed Linen, Pillow Case Linen, Linen Sheeting, Drawer Linen, Linen Shirts and Shirt Fronts, Brown and Blay Linen, Linen Checks, Planters Linen, White and Brown Linen Nettings, Linen Cambric Handkerchiefs, Long Lawns, White Lawns, Printed Lawns, Damask in pieces, Damask Cloths, Napkins and Towels, Diapers, Brown and Bleached Huckabuck, Drillings, Ducks, Hollands, Burlaps, Bobinets, Swiss Muslins, Tape Checks, Union and Cotton Checks, Ginghams, Tarlan Checks, Prints, Turkey Red, Madras Handkerchiefs Spool Cotton and Flax Thread, etc etc

Brooks, Macdonald & Co.,

Cotton Factors and Commission Merchants,

80 Carondelet street, New Orleans.

James M. Brooks, Louis H. LeBey, Hugh Macdonald nov23 3m

LEEDS'S FOUNDRY,

(ESTABLISHED IN 1825.)

Corner of Delord and Fouchet Streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses Newell Screws, Gin Gearing, Furnace Mouths, Grate Bars, all kinds of Plantation and Steamboat Works, and every description of Machinery for the South. sept14 6m LEEDS & CO.

THOMAS B. BODLEY & CO,

DEALERS IN MACHINERY —AND— AGRICULTURAL IMPLEMENTS

All descriptions of SAW MILL, FLOURING, and GOR MILL MACHINERY, WOOL CARDING MACHINES, CIRCULAR SAWS

Shafting, Belting, Wood Working machinery, etc, etc., constantly on hand.

General agents for the Southwest for Wood & Mann's Portable Engines and Coleman's Patent Corn and Flouring Mills

THOMAS B. BODLEY & CO., No. 9 Perdido street, adjoining Masonic Hall. ab10 1y

Removal.

G. B. GENIN has removed his clothing and gentlemen's Furnishing Goods Store from No 49 Magazine to No 14 Camp street, under the City Hotel, where he is now opening a fine assortment of Winter Clothing and sees offered ... to which he invites the attention of his friends and the public generally. dec15 1m

STEAMSHIPS, &c.

For New York Direct.

N. Y. MAIL STEAMSHIP COMPANY'S "Star Line of Steamships."

Forming a regular line of fine new Steamships. MORNING STAR, 2000 tons..........—, Commander GUIDING STAR, 2000 tons..........—, Commander MONTEREY, 1400 tons..........Edwards, Commander MARIPOSA, 1400 tons..........Quick, Commander

Freight will be received by this line upon the Company's wharf at all times during business hours and the rates for freight and passage will be as low as by any other line

For freight or passage, apply to CREEVY, NICKERSON & CO., Agents, 38 Carondelet street, N. O. Or GEO. B. HARTSON, dec8 1y No. 5 Bowling Green, N. Y.

Only Direct Line to France.

The General Trans-Atlantic Company's New Line of First-Class Mail Steamships Between New York and Havre, Calling at Brest.

THE splendid new vessels on this favorite route for the Continent are the following :

ST. LAURENT....Bocande......Saturday, 30th Nov. PEREIRE....Duchesne......Saturday, 14th Dec. VILLE DE PARIS..Surmont......Saturday, 28th Dec. EUROPE........Lemarie......Saturday, 11th Jan.

PRICE OF PASSAGE (IN GOLD) TO BREST OR HAVRE.

First Cabin, $130; Second Cabin, $85 including table wine for either class.

TO PARIS—(including Railway Tickets, unrivaled or board).

First cabin..........$135 Second cabin..........$90

Baggage checked through to Paris.

The steamers of this line do not carry steerage passengers.

Medical attendance free of charge.

Persons leaving for France may obtain their passage ticket here, in New Orleans, by applying to the undersigned, instead of writing or telegraphing to New York.

For passage, apply to VICTOR PERRILLIAT, nov8 no1 127 Common street.

For New York Direct.

The Cromwell Line.

This line is composed of the following steamships: GEO. WASHINGTON, CORTES, GEO. CROMWELL, GEN. MEADE, GEN GRANT, SHERMAN.

The steamship GEO. WASHINGTON, E. V. Gager, Commander, will leave her wharf, foot of Toulouse street, on SATURDAY, December 21st, at 5 P. M.

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON, my4 1y 41 Carondelet street.

Independent New Orleans, Coast and Lafourche Packet.

THE A No. 1 light draught steamer HETTY GILMORE, W. H. King, master, J. A. Purcell, clerk, leaves New Orleans every MONDAY at 5 o'clock P. M. and every FRIDAY at 10 o'clock A. M. For freight or passage apply on board.

N. B.—The Hetty Gilmore is free and independent and does not belong to any association whatever. nov19 1m

CONSTABLE'S SALE.

Charles Poydras vs. Southeastern Railroad Co No. 3146. John Harkins vs Southern Railroad Co.—No. 3147. John Harkins vs Southern Railroad Co.—No. 3148. Jack Minor vs. Southern Railroad Co.—No. 3149. Jack Minor vs. Southern Railroad Co.—No. 3150. Ben Clayton vs. Southern Railroad Co.—No. 3151. Joe Hodgkins vs Southern Railroad Co.—No. 3152. A. Dennis vs Southern Railroad Co.—No. 3153. — Grasier vs. Southern Railroad Co.—No. 3154. Bob Smith vs. Southern Railroad Co.—No. 3155. J. Conelly vs. Southern Railroad Co.—No. 3192. C. Baker vs. Southern Railroad Co.—No. 3193. Fred Eiffert vs. Southern Railroad Co.—No. 3194. — Marcelle vs. Southern Railroad Co.—No. 3195. Pinckney Williams vs Southern Railroad Co.—No. 3196. Wm. Johnson vs. Southern Railroad Co.—No. 3197. P. Taylor vs Southern Railroad Co.—No. 3198. M. Comford vs Southern Railroad Co.—No. 3199. P. Dillon vs Southern Railroad Co.—No. 3200. P. Dillon vs Southern Railroad Co.—No. 3201. John Cornelly vs Southern Railroad Co.—No. 3202. John McNab vs Southern Railroad Co.—No. 3203.

BY VIRTUE OF TWENTY-TWO (22) WRITS OF fieri facias issued in the above suits by the Hon. F. W. Collens, Third Justice of the Peace in the parish of Orleans, I will proceed to sell at public auction ... THE DEPOT BUILDINGS, Platforms ... Espanade ... and ... of Southern Railroad ... Terms—Cash in United States Treasury notes. ARTHUR LANGE, Constable.

dec 7 14 19

EIGHTEENTH ANNUAL STATEMENT OF THE Crescent Mutual Insurance Company.

MAY 23, 1867.

The Trustees, in conformity to the Charter submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th of April, 1867 :

Fire Premiums for year	$[illegible] 01	
Marine Premiums for year	[illegible] 66	
River Premiums for year	264,377 35	
Total		$841,356 02
Total net earned Premiums		$726,754 54
Paid Fire Losses	$110,482 49	
Marine Losses	124,409 47	
River Losses	267,400 00	
Taxes	33,000 44	
Paid Profit and Loss, Reinsurance, Discount in lieu of Scrip, Interest, General Expenses, less discount	151,921 28	766,929 71
Net Profits		$46,394 83

The Company have the following Assets

Bills Receivable	$43,134 70
Loans on Bond and Mortgage	22,842 38
Loans on Pledge of Stocks	22,868 98—145,800 00
Foreign and Domestic Scrip and Scrip Account	62,166 98
Real Estate	78,000 00
Cash on hand	135,118 37
Consolidated 6 per cent Bonds	30,000 00
City Bonds	75,000 00
Bank Stocks Account	175,210 17
Vallette Dry Dock Company	12,000 00
Merchants' Exchange	1,000 00
N. O. Lightering and Wrecking Company	500 00—515,737 17
Due for Premiums in course of collection	79,276 44
Assets	$792,014 53

The Company have also—

Suspended Notes, Stocks and Bonds	$436,365 21
Forfeited Scrip Account	7,353 54
Interest uncalled for	[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company. THOMAS A. ADAMS, President. HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 22d day of May, 1867. G. H. BRAUGHN, Second Justice of the Peace. Parish of Orleans.

The Company will pay interest at SIX per cent in cash on all the Outstanding Certificates of Scrip to the legal holders thereof, on and after the second Monday in July next.

The Board of Trustees have also declared a Scrip Dividend of TWENTY per cent on the earned premiums entitled to participation for the year ending April 30, 1867; for which certificates will be issued on and after the first Monday in August next. THOMAS A. ADAMS, President. SAMUEL H. KENNEDY, Vice President.

—Trustees—

Thomas A. Adams, P. H. Foley, Samuel H. Kennedy, James Hewitt, C. T. Buddecke, William Edwards, Samuel B. Newman, A. G. Ober, James J. Hanna, J. Norman Jackson, John Watt, A. Thomson. may23 tf

Merchants' Mutual Insurance Co. OF NEW ORLEANS.

THIRTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement :

Premiums received during the year ending on 31st May, 1867, including unearned premiums of the previous year :		
On Fire Risks	$895,910 48	
On River Risks	270,338 05	
On Marine Risks	267,231 32	
Total Premiums		$1,433,479 86
Less Premiums unearned on 31st May, 1867	$234,182	
Return Premiums	25,955 29	260,137 29
Net earned Premiums 31st May, 1867		$1,183,342 57
Losses paid during the year :		
On Fire Risks	$311,223 88	
On River Risks	196,719 43	
On Marine Risks	271,627 60	
	$779,570 92	
Taxes	55,650 57	
Reinsurance, expenses, profit and loss, less interest	93,302 44	926,525 93
Net profits		$256,818 64
The Company have the following assets		
Real Estate		$159,817 87
Notes secured by mortgage		391,990 18
Notes secured by pledge		100,007 40
Cash on hand		74,750 32
Premiums in course of collection		95,629 83
City Bonds		59,638 00
Bank and Railroad Stocks		142,735 00
Bills Receivable		113,891 78
Scrips of Mutual Insurance Companies		36,715 00
Stock of Valletta Dry Dock		15,000 00
" Levee Steam Press		5,000 00
" Gas Light Company		5,000 00
" Marine Dry Dock		2,350 00
" Merchants' Exchange		1,080 00
Lightering and Wrecking Company		1,000 00
State Bonds		1,500 00
Total		$1,406,416 43
Less—		
Unclaimed interest on interest, payable in July next, on all outstanding Scrips		$35,364 12
Thirty per cent. curtailment on Scrip of 1859, payable in July		88,548 30
Unearned Premiums on 31st May, 1867	234,182	378,994 63
		$1,027,421 81

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company. JOHN PEMBERTON, President.

PAUL FOURCHY, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this 6th day of June, 1867. PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 6th June, 1867, it was resolved to declare a scrip dividend of twenty per cent on the net earned premiums for the year ending 31st May, 1867, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also, to pay on and after the second Monday in July next THIRTY PER CENT CURTAILMENT ON THE SCRIP ISSUE OF 1859, and six per cent. interest on all outstanding scrips of the Company.

DIRECTORS.

John Pemberton, J. Morgan Hall, David McCoard, P. Maspero, Pierre Pons, S. Z. Relf, L. F. Generes, J. J. Fernandez, Chs. Sagory, E. Dupasseur, M. Puig. ju7 tf

CARPET WAREHOUSE,

No. 3 Carondelet street, Near Canal

ELKIN & CO.,

Invite attention to their NEW STYLES of Goods direct from Europe and the North, viz : WILTON, VELVET, BRUSSELLS, TAPESTRY BRUSSELS, 3-PLY and INGRAIN CARPETS FLOOR OILCLOTHS of all widths, WINDOW SHADES, CORNICES, CURTAIN GOODS, &c.,

For sale at the LOWEST PRICES.

We have secured the services of Mr. H. R. BONNEVAL, formerly of the house of J. D. Demeron & Co., who would be pleased to see his friends and old customers. sept28 7m

THE SIXTH WARD NATIONAL RECONSTRUCTION ASSOCIATION meets every FRIDAY EVENING at half-past 7 o'clock at Col. Perrier's Academy, No. 134 Hospital street. C. B. GIRARDEY, President. ARAY. A. K... Secretary.